

COLOMBES.fr

Le mag

N° 6
MARS 2015

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

DOSSIER
Habitat :
un cadre
de vie de
qualité



Budget 2015

► Des économies
à engager

Colombes Durable

► Le compostage domestique,
un réflexe à instaurer

Départementales

► Élections,
mode d'emploi

DÉCOUVREZ DEUX ADRESSES POUR VIVRE LE MEILLEUR DE COLOMBES !

NOUVEAU



QUINT ESSENCES

**Rue Saint-Denis, dans le prolongement
de l'artère piétonne et commerçante
du centre-ville.**

- À proximité de la gare SNCF de Colombes (Paris-Saint-Lazare en 15 minutes⁽²⁾).
- Des appartements **du studio au 5 pièces** avec balcon, terrasse ou loggia pour la majorité.
- Quelques **appartements familiaux en duplex avec terrasse aux derniers étages.**

**TVA à
5,5%⁽¹⁾**



**Le calme d'un quartier résidentiel
et les avantages d'une adresse centrale.**

- À quelques minutes à pied de la gare SNCF (Paris-Saint-Lazare en 15 minutes⁽²⁾).
- **DERNIERS APPARTEMENTS FAMILIAUX À SAISIR :** beaux **3 et 4 pièces** bénéficiant pour certains d'une situation **en étage élevé et d'une vue dégagée.**
- **Jardin, terrasse ou balcon** pour la plupart.

**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**



bouygues-immobilier.com
0810 152 121
PREMIER D'UN APPEL LOCAL

ESPACE DE VENTE
2 bis, avenue Henri Barbusse
à COLOMBES

**Bouygues
Immobilier**
Bien plus pour vous

La photo du mois



HAUT LES MASQUES AU CENTRE NATURE !

Les vacances scolaires sont à chaque fois l'occasion pour les enfants de participer à un atelier manuel original au Centre Nature. Celles de février ont donc été marquées cette fois par la tradition du carnaval : l'équipe du Centre les a invités, le temps d'un après-midi, à créer eux-mêmes leur masque, à partir d'une base cartonnée, avec des matériaux en grande partie naturels. Rondelles d'oranges, grains de riz, écailles de pommes de pin ou tiges de rafia : avec un peu de colle blanche et d'imagination, il était possible d'aboutir à d'étonnants résultats. Bien entendu, chaque création aura été gardée précieusement et emportée par les participants. Rendez-vous maintenant à Pâques !

Renseignements et inscription : 01 47 80 35 87.

SOMMAIRE

NOS QUARTIERS

- Centre-Ville/Agent-Sarre : les Amap de Colombes
- Petite-Garenne/Vallées : début des travaux de la passerelle des Vallées fin 2015
- Petit-Colombes/Europe : rencontres au lycée Maupassant avec le Rotary Club
- Fossés-Jean / Bouviers / Stade : lancement de l'enquête publique sur l'allée Paul-Langevin

DOSSIER

Un cadre de vie de qualité, dans tous les quartiers

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Le groupe international Delachaux, installé depuis janvier à West Plaza

INSTANTANÉS

- Inaugurations, rencontres et réunions publiques : les événements de février

RENCONTRE

- Jacques Henriet, ancien déporté colombien

HISTOIRES VÉCUES

- La Seine au temps des canots et des guinguettes

CARNET

- Naissances, mariages, décès

6

10

ENTRETIEN

- Solenne de Villartay, notaire au sein de l'étude Wargny-Lelong et associés

12

16

COLOMBES EN MARCHÉ

- L'actualité du Grand Paris
- La médiathèque de la Marine prépare son ouverture

19

21

COLOMBES DURABLE

- Compostage domestique : un réflexe installé dans notre quotidien

22

24

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Budget 2015 : des économies à engager dans les années à venir
- Élections départementales de mars : ce qu'il faut savoir

29

30

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle
- L'agenda des associations

35

36

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

38

39

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences, conseil municipal, hôtel de ville

Beaucoup de Colombiens s'inquiètent de l'avenir de nos commerces de proximité. Ils ont raison ! L'augmentation régulière des impôts et des taxes par le gouvernement pèse lourd sur le pouvoir d'achat et pénalise par ricochet le petit commerce. Je l'ai annoncé lors de la présentation des orientations budgétaires : notre équipe municipale n'augmentera pas le taux des impôts communaux en 2015 conformément à nos engagements de campagne. Nous ne ferons qu'appliquer le vieil adage qui conseille aux gestionnaires publics vertueux de commencer par baisser les dépenses plutôt que d'augmenter les prélèvements.

Cette décision vise à permettre aux contribuables colombiens de continuer de s'approvisionner près de chez eux sans avoir à se rendre à la Défense où à la gare Saint-Lazare pour bénéficier d'un large choix et de produits de qualité. Les travaux de voirie de la rue Saint-Denis sont en cours d'achèvement, l'avenir de la supérette de la rue Salvadore-Allende est suivi de près, tandis que nous mettons tout en œuvre pour redonner du lustre aux marchés de Colombes, via l'amélioration de la signalisation et les choix opérés en faveur d'une plus grande qualité des étals. Le maintien de l'heure gratuite de stationnement au parking de l'hôtel de ville facilite les achats quotidiens. Quant aux futurs commerces de la ZAC de la Marine, nous nous efforçons d'en corriger les lacunes héritées de la précédente municipalité.

Je considère avec autant d'importance le fait d'attirer de grandes entreprises à Colombes, pour rentabiliser au mieux notre parc d'immeubles de bureaux, que celui de préserver le tissu de PME commerciales en insistant particulièrement sur les commerces de bouche et sur la diversité de ceux-ci. La standardisation de l'offre va toujours de pair avec une baisse de la qualité des produits. Notre environnement immédiat, y compris dans ses dimensions visuelles et sanitaires, est pour une part important conditionné par les commerces que nous côtoyons tous les jours.



“ Ensemble,
préservons nos
commerces de
proximité ! ”

La municipalité exerce une veille constante en la matière dans le respect de la liberté du commerce, mais c'est à vous, Colombiens, qu revient l'essentiel du combat pour le maintien des commerces de proximité : votre choix de consommateur est la clef de la prospérité de ceux-ci. Faites confiance aux commerçants de votre quartier ! C'est le plus sûr moyen qu'ils poursuivent leur activité au plus près de chez vous.

Nicole Goueta
Maire de Colombes
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Centre-ville/
Agent Sarre

LES AMAP DISTRIBUENT LEURS PRODUITS AU MARCHÉ MARCEAU

Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) distribuent des produits issus directement des producteurs tous les mercredis soir au Marché Marceau.

Vous souhaitez soutenir des producteurs, majoritairement engagés dans l'agriculture biologique et manger des produits de saison, frais, locaux ? Dialoguer avec d'autres consommateurs soucieux d'éthique, de circuits courts et de convivialité ? Il vous suffit de rejoindre un des deux groupes colombiens affiliés à l'Amap, selon vos convenances et vos affinités, sachant que tous deux sont en partenariat avec les mêmes producteurs.

La Colombienne compte 25 adhérents, tandis que l'Amap de Colombes en compte une soixantaine. Dans les deux cas, le principe est le même : les adhérents (ou Amapiens) s'engagent, selon le principe de la solidarité avec le producteur, à prépayer un panier de légumes de 16,50 euros qu'ils viennent chercher une fois par semaine ou tous les quinze jours. C'est un maraîcher bio, Ludovic Sanglier, basé dans l'Oise qui cultive les légumes, recettes à l'appui, avec parfois en prime, une soupe ou un pot de confiture.

Vous avez également la possibilité de préacheter, pendant 6 mois minimum, du pain bio chaque semaine, des œufs et des fromages de chèvre tous les quinze jours, et des champignons une fois par mois. Occasionnellement, les « consom'acteurs » peuvent acheter de la viande, des farines et des huiles, du miel, provenant de producteurs en conformité avec la Charte AMAP. Comme le souligne Bénédicte Claude de « la Colombienne », qui a lancé un blog sur le sujet, « l'Amap



► Distribution des produits tous les 15 jours ou une fois par semaine au Marché Marceau, 72, bd Marceau, en prenant l'entrée rue de Belgique avec « la Colombienne », de 18h30 à 19h45, et « l'Amap de Colombes », de 19h45 à 21h.

c'est un état d'esprit ». Les adhérents sont solidaires, aident à cueillir des légumes, plusieurs fois par an et distribuent les légumes à tour de rôle.

La Colombienne : 06 13 35 77 00
<http://amapla Colombienne.wordpress.com>.
 L'Amap de Colombes : 09 61 25 27 39
collectif@amap.colombes.listes.vox.coop

Nouveaux commerces



• « Monop' » vous accueille rue Saint-Denis L'enseigne de supermarchés Monoprix a lancé depuis début 2015 un tout nouveau point de vente en plein cœur de la rue Saint-Denis. La supérette « Monop' », répartie sur deux étages en lieu et place de l'ancien magasin Zara Kids, propose l'essentiel des articles de l'enseigne, qu'il s'agisse de beauté, de papeterie ou de produits d'entretien. Ce qui fait la différence, c'est l'étendue de son rayon frais, avec de nombreuses références prêtes à consommer, pour déjeuner sur le pouce par exemple. Plats cuisinés, épicerie fine, produits bios, fruits frais.

Monop', 27-29 rue Saint-Denis, ouvert du lundi au samedi de 8h à 22h, le dimanche de 9h à 13h.

> Vallées

PASSERELLE DES VALLÉES

DÉBUT DES TRAVAUX FIN 2015

Afin de rendre la gare des Vallées accessible aux personnes handicapées, une opération de réaménagement de la passerelle et du souterrain menant aux quais est prévue pour commencer en fin d'année.

La gare des Vallées présente aujourd'hui des problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La particularité de cet équipement est qu'il est fréquenté par les habitants de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes, et que son emprise est à cheval sur les trois villes.

Afin de permettre aux personnes handicapées de rejoindre sans difficulté le bâtiment voyageurs et les quais, le souterrain et la passerelle doivent être réaménagés. Les trois communes, la région Ile-de-France, la SNCF Mobilités et SNCF Réseau, propriétaire des voies et des ouvrages, ainsi que le Stif (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), sont impliqués dans le financement et la maîtrise des travaux à venir.

Le souterrain existant, qui passe sous les voies côté Garenne-Colombes, sera maintenu, avec la création de deux ascenseurs permettant de rejoindre la gare d'un côté, et le parking et la passerelle de l'autre. Cette dernière, qui enjambe les voies côté Colombes pour redescendre rue des Vallées, sera déconstruite et recrée sur place, avec l'ajout, près de l'escalier, d'un troisième ascenseur.



► Les travaux d'aménagement de la passerelle des Vallées seront financés à hauteur de 1,2 million d'euros par la Ville.

Le démarrage de ces importants travaux, qui vont s'étaler sur une année, est prévu pour fin 2015. Une passerelle provisoire sera installée pendant cette période pour rejoindre la gare depuis le parking. Tous les détails sur ce projet, auquel la Ville participe à hauteur de 1,2 million d'euros, seront présentés lors de deux réunions publiques en avril et mai, dont l'une sera dédiée aux commerçants du secteur.

Nouveaux commerces

• **Du nouveau à la boulangerie des Vallées** La boulangerie située au sud de la rue des Vallées a récemment changé de propriétaire. Retrouvez dès maintenant votre commerce de proximité, avec un grand choix de pains traditionnels et spéciaux, aux céréales, au seigle, au cœur de lin...

Le magasin dispose aussi d'une terrasse pour y déguster vos sandwiches ou prendre un café !

Boulangerie-pâtisserie Lina - 41, rue des Vallées
ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 21h.
Tél : 01 42 42 29 46.



> Europe / Greves
> Petit-Colombes

LYCÉE MAUPASSANT : RENCONTRES FRUCTUEUSES AVEC LE ROTARY CLUB

Depuis plusieurs années, les membres du Rotary Club organisent des rencontres au lycée Guy-de-Maupassant. Objectif : donner un aperçu des meilleurs débouchés professionnels et orienter les futurs bacheliers.

Seul lycée public général de Colombes, le lycée Maupassant ne manque pas d'initiatives pour encourager la réussite de ses 1 200 élèves, et les aider dans leur orientation professionnelle. L'établissement a établi des partenariats avec Sciences Po Paris et l'Institut supérieur de commerce (ISC) de Paris. Un dispositif appelé « les cordées de la réussite », en partenariat avec le lycée Pasteur de Neuilly et une école d'ingénieurs, s'ajoute à ces actions qui abolissent les frontières entre lycée et enseignement supérieur, et accompagnent les élèves dans leurs choix d'orientation.

L'objectif des rencontres que les lycéens ont avec le Rotary Club local est similaire. L'association, qui regroupe des professionnels dans des domaines très différents, a noué des liens avec l'école pour rencontrer, en moyenne une fois par mois, des élèves de 2^{de}, 1^{re} et de Terminale. Fin janvier, plusieurs intervenants sont ainsi venus présenter les métiers du soin et de la gestion, et conseiller des jeunes pour leur soutenance de projet, leur CV ou leur entretien d'embauche ou d'entrée en université.

« Le nombre de participants varie, suivant ce qui est proposé et les envies des élèves également », explique le proviseur,



► Les élèves volontaires du lycée participent en moyenne une fois par mois aux rencontres avec les professionnels de l'association.

Jean-Paul Billet. Cette action a beaucoup de succès. Les élèves se prêtent au jeu, ils sont vraiment attentifs ». Durant les interventions, cet enthousiasme se vérifie : les questions fusent, parfois simples, parfois complexes, le ton est décontracté et sérieux à la fois. « Il y a toujours quelque chose à tirer de ces rencontres », ajoute Jean-Jacques Leroux, membre du Rotary. Au total, une trentaine de lycéens, venus de trois classes différentes, était présente ce soir-là après les cours.

REPRISE DU CHANTIER DE LA RÉSIDENCE COLOMBES EST

Soixante-dix locataires s'étaient déplacés le 3 février à l'occasion de la présentation par Colombes Habitat Public de la réhabilitation et de la résidentialisation des 226 logements de la résidence Colombes Est située 36 à 48, rue des Côtes d'Auty, 180 à 226, boulevard Charles-de-Gaulle et 329-331, rue du Président-Salvador-Allendé.

Les conditions sont à présent réunies pour reprendre le chantier, interrompu l'été dernier, suite à la multiplication d'actes d'incivilités. C'est sous la protection coordonnée des polices nationale et municipale, que les travaux reprendront. La sécurité des locataires sera garantie par le renforcement des contrôles d'accès des résidences, des halls et des parkings.



► Madame le maire, présidente de Colombes Habitat public et Olivier Virol, Directeur Général, ont tenu à rassurer les résidents sur les conditions de reprise du chantier.

> Fossés-Jean
> Stade

RÉNOVATION URBAINE ENQUÊTE PUBLIQUE AUTOUR DE L'ALLÉE PAUL-LANGEVIN

Les Colombiens sont invités à s'exprimer sur le projet de nouveau centre de quartier dans le cadre d'une enquête publique, du 2 au 16 mars.



► L'allée Paul-Langevin, qui mène vers le groupe scolaire Langevin-Wallon, sera transformée en profondeur dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

Dans le cadre de la création du nouveau centre de quartier du projet de rénovation urbaine des Fossés-Jean/Bouvières, une enquête publique est lancée du 2 au 16 mars inclus, autour du déclassement partiel de l'allée Paul-Langevin.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner toute observation sur le registre mis à sa disposition à la direction de l'Urbanisme, au 42, rue de la Reine-Henriette. Horaires: de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, et le samedi de 9h à 12h. La correspondance peut également être adressée à l'attention du commissaire enquêteur ou par mail: courrier@mairie-colombes.fr en mentionnant «à l'attention de Monsieur Laroche». Celui-ci assurera une permanence à la direction de l'Urbanisme, le mercredi 11 mars de 15h à 19h.

Dans un délai d'un mois suite à la fin de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du rapport et de ses conclusions à la direction de l'Urbanisme et sur www.colombes.fr.

DES VISITES POUR AMÉLIORER VOTRE QUARTIER

Le bureau du conseil de quartier Fossés-Jean/Bouvières/Stade organise deux fois par an des visites de quartier qui se déroulent sur 4 samedis matins. Des membres du conseil de quartier, avec les habitants du quartier qui le souhaitent, sillonnent à pied les rues et espaces du quartier afin d'identifier des améliorations ou des signalements à faire auprès des services de la mairie: voirie, espaces verts, éclairage, stationnement illicite, dépôts sauvages... Les dysfonctionnements sont ensuite

transmis aux services de la mairie qui mettent tout en œuvre pour y répondre.

Puis le conseil de quartier suit, toute l'année, les avancements. Prochains rendez-vous: le 7 mars pour les Fossés-Jean Nord, 10 h, devant la mairie de proximité; le 14 mars pour les Fossés-Jean Sud, 10 h, devant la mairie de proximité; le 28 mars pour le secteur Bouvières/Marceau, 10 h devant la mairie de proximité; le 11 avril pour le secteur Stade, 10 h devant la gare du Stade.

« NOS CONVENTIONS ONT FORCE DE LOI »



► Solenne de Villartay, notaire au sein de l'étude Wargny-Lelong depuis 2005, est mère de trois enfants. Elle apprécie son statut hybride d'officier public et de profession libérale.

Solenne de Villartay est notaire à Colombes depuis 2005. Elle nous décrit un métier connecté aux étapes cruciales de la vie des citoyens, du mariage au décès, en passant par l'acquisition d'un bien immobilier.



► La profession a dématérialisé les archives et institué la signature électronique qui favorise à la fois la conservation des documents et la rapidité d'exécution des actes.



► Solenne de Villartay et ses collaborateurs : à sa gauche, Camille Boch, clerc de notaire, à sa droite, Laure Merklen, notaire stagiaire, Déborah Lascar, notaire assistant, Audrey Richard, notaire stagiaire, Thibault Chonik, notaire assistant.



Solenne de Villartay, notaire

“ Aller chez le notaire, comme on va chez le médecin pour un check-up ”

Pouvez-vous nous décrire le parcours que vous avez accompli pour devenir notaire ?

J'ai suivi un DESS de droit notarial qui correspond à un Bac + 5, puis l'école du notariat qui m'a permis d'obtenir le diplôme supérieur du notariat. Cette école impose un stage rémunéré de deux ans en alternance : je l'ai effectué à Colombes en 1998, à la suite d'une candidature spontanée après un an d'étude de droit des affaires. Après mon stage, j'ai été confirmée comme collaborateur au sein de l'étude et j'ai été nommée notaire en 2005. Mes parents ne sont pas du tout dans le notariat, mais j'avais un grand-père notaire, passionné par sa profession, qui m'a transmis la volonté de voir ce qu'était ce travail. Les études sont longues mais contrairement à une idée reçue, ce n'est pas une voie bouchée et ce n'est pas parce qu'on n'est pas fils de notaire qu'on ne devient pas notaire.

Comment décririez-vous le rôle d'un notaire ?

Mon rôle est d'authentifier une convention et de donner une force exécutoire à l'acte que je vais passer. Les conventions que je rédige ont force de loi. Par exemple, lorsque vous signez un bail d'habitation sous seing privé, si le locataire ne paie pas, vous devrez avoir recours à la Justice pour faire reconnaître votre créance. Mais si le bail est conclu chez le notaire, vous pouvez directement recourir à un huissier pour une saisie parce que l'acte a la même valeur qu'un jugement. Le notaire est un officier public. La contrepartie de cette délégation d'une partie de la puissance publique est d'assurer un service public : tous les renseignements que le notaire donne sont gratuits, et il collecte un impôt pour l'État. Dans une transaction, moins de 1 % de ce que l'on appelle communément les « frais de notaire » revient au notaire.

Pourquoi les notaires sont-ils entrés en campagne contre la loi Macron ?

Je peux simplement vous donner un avis personnel. Cette loi prévoit une ouverture de la profession avec plus de notaires nommés, c'est en soi très positif. Mais la loi prévoit aussi de faire baisser les tarifs en faisant intervenir la concurrence. En fait, actuellement le client ne paie jamais le juste prix, il paie trop ou pas assez. L'intérêt de nos tarifs, c'est qu'ils sont redistributifs, les gros actes comme une vente à un million d'euros financent les petits actes qui se font à perte. Ce tarif protège le particulier et garantit l'accès au droit pour tous. Tout le monde a un notaire, mais tout le monde n'a pas d'avocat.

Notre statut est hybride. Nous sommes une profession libérale mais nous assurons un service public, et nos tarifs sont fixés par l'État. Un contrat de mariage coûte 388,95 euros dont 195 euros d'émolument pour le notaire, un testament coûte 100 euros dont 75 euros d'émolument pour le notaire, ce sont des actes très importants dans la vie.

Pouvez-vous nous présenter votre étude ?

L'étude est la première du département des Hauts-de-Seine et la plus ancienne. Elle a été créée en 1458.

Nous sommes sept notaires et 80 collaborateurs. En 1990, nous étions 40, les effectifs ont doublé. L'équipe est jeune, dynamique, motivée. Nous avons une permanence, il y a toujours quelqu'un qui reçoit le public et qui répond au téléphone. Le domaine juridique est de plus en plus complexe et il y a une inflation législative. C'est pourquoi nous avons mis en place des spécialités, mais en même temps, il nous faut être très transversal et offrir au client un service de qualité et pertinent dans tous les domaines.

Une précision : il y a deux études à Colombes, celle de Maître Claude Destame, et la nôtre.

Quels sont les avantages d'une implantation à Colombes ?

Je viens d'un petit village dans la Sarthe et je ne connaissais pas du tout la banlieue parisienne. Cela fait 16 ans que j'y suis et je m'y sens très bien. Notre étude a misé sur le dynamisme de la ville. La population de Colombes s'est beaucoup renouvelée, la ville a complètement changé depuis que je suis arrivée ici, en 1998. Nous produisons 5 000 actes par an, dans tous les domaines, pour des particuliers, des sociétés, des collectivités...

Y a-t-il des conseils que vous pourriez donner aux Colombiens pour la gestion de leur patrimoine ?

Je pense qu'il faut aller chez le notaire comme on va chez le dentiste ou chez le médecin : une fois de temps en temps, pour faire un « check-up ». Voir un notaire pour un conseil avant de commettre un acte important dans sa vie, comme une acquisition, un testament, un mariage, une donation, ça ne coûte pas un centime et cela permet de se protéger. Par exemple, pour une donation, les personnes sont parfois obnubilées par l'intérêt fiscal. Mais il y a des précautions à prendre : on vit de plus en plus longtemps et il ne faut pas se démunir trop tôt.

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE, DANS TOUS LES QUARTIERS

Répondre aux besoins en logements des Colombiens et des nouveaux arrivants, tout en étant attentif au cadre de vie : c'est l'objectif poursuivi, dans chaque quartier, par la municipalité, qui a repris en main plusieurs projets menés par la ville, pour y insuffler le maximum de qualité.

Colombes est réputée au-delà de ses frontières pour son caractère pavillonnaire. Avec 9889 maisons individuelles, la ville possède des atouts indéniables en matière de cadre de vie, et l'une des priorités de la municipalité est de protéger et valoriser cette identité. L'ajout d'un petit immeuble et de maisons bourgeoises ainsi que d'éléments décoratifs à l'annexe du Patrimoine lors du dernier conseil municipal va dans ce sens.

La Ville fait partie depuis janvier du club des maires reconSTRUCTEURS, lancé en Île-de-France : l'objectif est de favoriser la création de logements de qualité tout en favorisant la mixité sociale. C'est en partie aussi le sens des modifications du Plan local d'Urbanisme, qui ont été présentées lors du conseil municipal du 12 février : il s'agit d'instaurer de nouvelles dispositions pour pérenniser la zone pavillonnaire, conserver sa morphologie en encadrant l'agrandissement de nouveaux logements individuels comme le développement des constructions existantes. Une enquête publique sera prochainement lancée pour exposer ces nouveaux principes.

Fossés-Jean/Bouvières/Stade : la rénovation est en marche

Les Fossés-Jean/Bouvières sont le cœur d'une opération de rénovation urbaine, inscrite dans l'Anru 1, dont les premières étapes sont visibles avenue de Stalingrad. Le projet se partage entre la réhabilitation de plusieurs immeubles de logements, la construction de nouveaux logements, la restructuration des espaces extérieurs et la reconstruction d'équipements. Parallèlement à la déconstruction du patio, se déroulera la réhabilitation du 11, rue Michelet. Cet immeuble bénéficiera de



► L'un des atouts principaux de Colombes est sa zone pavillonnaire, dont la municipalité souhaite pérenniser le caractère résidentiel.

travaux de mise aux normes, notamment en matière d'isolation thermique. Une reprise complète des façades est également au programme. C'est l'une des grandes réhabilitations prévues avec celle de la tour Z, qui bénéficiera également de travaux visant à centraliser les accès au bâtiment. En ce qui concerne le terrain du futur pôle d'équipements, le projet avance après avoir été modifié en termes d'usages et d'architecture. Près de la médiathèque et du Centre Social et Culturel se dressera ainsi un ensemble de 66 nouveaux logements, au-dessus d'une crèche familiale et d'un Relais assistants maternels (RAM) installés au rez-de-chaussée.

Projet modifié

13

Image : Ameller-Dubois et associés



► **Fossés-Jean : 66 nouveaux logements et une crèche avenue de Stalingrad**

Selon les souhaits de la nouvelle municipalité, l'ensemble de 66 logements adossé au futur pôle d'équipements a été sensiblement modifié, avec notamment le choix d'ouvrir au rez-de-chaussée une nouvelle crèche et un RAM.



Image : Internationale d'architecture

Image : Sathy



► **Avenue Charles-de-Gaulle : 150 logements sur 7 étages**

Relayant les souhaits des riverains, la municipalité a modifié le projet initial de l'îlot 5 de la ZAC Charles-de-Gaulle Est, qui comprendra 150 logements. Le bâtiment principal passe notamment de 9 à 7 étages.



Image : Internationale d'architecture



Chiffres clefs

9 889

Nombre de pavillons
(chiffres INSEE 2011)

33,43 %
de logements
sociaux

34 652
résidences
principales

24 000

logements privés à Colombes
soit 2/3 des résidences
principales

01 47 60 80 80

Numéro Direction de l'Urbanisme
et de l'Aménagement

► **INTERVIEW**

Trois questions à Amélie Delattre, adjointe au maire déléguée à l'habitat et au Grand Paris.

“ Être attentif à la pérennité des constructions nouvelles ”

La Municipalité souhaite modifier le PLU pour protéger la zone pavillonnaire. Pouvez-vous nous expliquer comment ?

Il faut préciser qu'il n'est pas question de figer la zone pavillonnaire. Nous voulons protéger son évolution en conservant la morphologie typique de cette zone, par le biais d'outils techniques. Les modifications apportées au PLU permettront aussi de contenir l'importance des constructions en fond de parcelle, car il est important de préserver ces cœurs d'îlots, ces jardins privés qui forment le poumon vert de Colombes.

Quels outils sont à la disposition de la municipalité pour éviter la surdensification ?

Colombes se situe dans la première couronne parisienne, et l'État, comme la Région, impose des objectifs en matière de constructions nouvelles. Nous privilégions donc, dans les opérations sous maîtrise publique, les projets situés le long des grands axes structurants et autour des gares. Nous limitons aussi les hauteurs des bâtiments, pour qu'ils conservent une taille humaine. C'est le cas pour l'îlot 5 de la ZAC Charles-de-Gaulle Est. Ça le sera aussi pour l'Arc Sportif.

Quel type d'architecture souhaitez-vous favoriser pour améliorer le cadre de vie ?

Nous ne souhaitons pas favoriser un type d'architecture en particulier. En revanche, nous devons être attentifs à la qualité et à la pérennité des matériaux utilisés et des constructions. Nous sommes en particulier vigilants dans le domaine de la réhabilitation pavillonnaire, sur la préservation des éléments architecturaux remarquables dans les maisons individuelles et les immeubles collectifs, avec la rénovation urbaine.

Projet modifié

Image : Biotopie



Image : Beir



► 11, rue Michelet: réhabilitation de 100 logements

D'ici l'été 2015, la rénovation de cet ensemble de logements va débiter avec un projet modifié de rénovation et d'isolation de façades. Les parties communes seront également sécurisées et modernisées.

Le secteur des Bouviers ne sera pas en reste. Il verra également de nouvelles constructions, la restructuration du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, l'aménagement des espaces publics, l'élargissement de la rue Ménelotte...

Dans ce secteur des Bouviers et Fossés-Jean Nord, la création de promenades plantées, d'espaces verts, de places piétonnes et l'ouverture d'une nouvelle voie permettront de modifier durablement le paysage du quartier, avant les opérations liées au tramway T1. La rénovation urbaine n'est toutefois pas le seul chantier à venir. En attendant la concrétisation de l'Arc Sportif, des opérations diffuses, comme la création d'environ 50 logements en accession au 82-84 boulevard de Valmy, sont actuellement en projet.

Europe/Plateau/Gabriel-Péri : bâtir une nouvelle centralité

Alors que la construction des derniers programmes immobiliers de l'Île-Marante se termine, le quartier poursuit lui sa métamorphose autour de l'axe central de l'avenue de l'Europe. Au 32-34, un premier immeuble comprenant 48 logements sociaux a été livré fin 2014, et trois autres suivront : au total, ce sont 203 logements qui vont être bâtis en lieu et place de l'ancienne barre, actuellement en cours de démolition. De nouveaux commerces et une crèche familiale animeront les rez-de-chaussée du futur lot à l'angle des voies Legnano et Europe en accompagnement du centre socio-culturel déjà prévu.

Face à ce secteur, c'est une autre opération d'envergure, participant à la nouvelle identité du quartier, qui se



► Le programme du 91-107 rue de Bellevue, dans le quartier Europe/Plateau/Gabriel-Péri, prévoit la construction de 125 logements, dont 3 seront des maisons individuelles.

déroule. Sur cet îlot dit de la rue d'Athènes (actuellement en impasse, mais qui reliera l'avenue de l'Europe à la rue Youri Gagarine à l'issue du chantier) se construisent actuellement 160 logements, dont 59 seront en accession à coût maîtrisé et 45 locatifs sociaux.

Plus au sud enfin, au cœur d'un secteur là encore très résidentiel, un programme de 125 logements au niveau du 91 au 107, rue de Bellevue remplacera une ancienne usine désaffectée depuis plusieurs années. À ce stade, le projet de construction comprendra 42 logements en usufruit locatif social et 24 à coût maîtrisé.

Grèves/Petit-Colombes : le boulevard Charles-de-Gaulle au centre de l'attention

Les travaux de rénovation urbaine aux Grèves 1 et 2 ont pour but d'améliorer la qualité de vie du quartier (création de parkings souterrains pour libérer les pieds d'immeubles), en sécurisant ses immeubles collectifs, en rénovant et en augmentant la capacité des équipements publics sur place et en créant de nouveaux axes de circulation pour mieux le desservir. Ce secteur nord du Petit-Colombes voit s'achever en ce moment un chantier d'envergure initié en

2007. À présent, c'est sur une zone tout aussi importante que se porte l'attention de la municipalité. Le projet de la ZAC Charles-de-Gaulle Est, qui comprend toute la partie Est du boulevard située entre les rues des Gros-Grès et Brossolette, prévoit l'aménagement de nombreux logements, commerces et équipements publics, tels qu'un nouveau gymnase, un groupe scolaire et l'extension du square Colbert.

Une opération de longue haleine, dont les prémisses sont représentées par

le périmètre de l'îlot 5 : d'ici fin 2015, la construction de 150 nouveaux logements débutera à l'angle du boulevard et de la rue d'Estienne-d'Orves jusqu'à la rue Colbert, avec des commerces en rez-de-chaussée, et un parking public de 450 places en infrastructure.

Des Vallées au Centre-ville : des projets ponctuels de logements collectifs

C'est dans un quartier concerné par l'équilibre architectural qu'est envisagé le futur projet de construction d'un ensemble d'environ 40 logements au 18, rue Félix-Faure, dans le secteur des Vallées. L'objectif est que la morphologie des quartiers et les espaces de respirations naturels ne soient pas dénaturés par le développement de ce type de programmes.

Plus au nord, en centre-ville, sur les 1200 m² d'un terrain appartenant à la commune, rue du 8-mai-1945, la municipalité envisage un programme mixte de création de logements collectifs et d'une crèche collective, qui profiterait de la proximité immédiate des équipements publics et moyens de transport nombreux au centre-ville.

ARC SPORTIF, UNE AMBITION STRUCTURANTE POUR LA COMMUNE

Partie prenante de la future identité de la commune, le projet d'Arc Sportif prévoit de reconnecter toute la partie Nord de Colombes et la Seine aux zones habitées, en contournant la difficulté représentée par la « barrière » de l'A86. Pour y parvenir, la municipalité a pour ambition d'améliorer les franchissements piétons et les liaisons routières, de valoriser équipements sportifs et de loisirs existants, et de développer de nouveaux projets mixtes autour du stade Yves-du-Manoir et des anciens sites Thalès, dont les terrains doivent d'abord être rachetés par la commune. La réflexion de la municipalité prend en compte les aménagements à long terme liés au tramway T1, et la nécessité de trouver un équilibre entre les créations possibles de logements et d'équipements, et la richesse des espaces verts de ce secteur.

GRAND PARIS

L'INCERTITUDE GRANDISSANTE

La discussion de la loi NOTRe* censée notamment réviser les modalités d'organisation de la future Métropole du Grand Paris s'est déroulée en février à l'Assemblée nationale. Celle-ci impactera fortement le fonctionnement des communes.



► Dans le cadre de la Métropole, certaines compétences des communes seront transférées vers des Établissements publics territoriaux regroupant au moins 300 000 habitants.

La métropole du Grand Paris doit voir le jour au 1^{er} janvier 2016. Elle tire son origine de la loi sur le Grand Paris du 3 juin 2010. Madame le maire est membre de la mission de préfiguration de la Métropole et membre du bureau du syndicat Paris Métropole, présidés par Patrick Devedjian, par ailleurs président du Conseil général des Hauts-de-Seine. La loi MAPTAM de modernisation de l'action publique territoriale du 27 janvier 2014 actait, dans son article 12, un certain nombre de transferts de compétences, des communes vers la Métropole du Grand Paris ou vers des Établissements publics territoriaux regroupant au moins 300 000 habitants. Elle prévoyait par exemple un PLU métropolitain et la centralisation des offices communaux de HLM.

En mars 2014, les élections municipales ont bouleversé les équilibres politiques au sein de la métropole. Une réforme de cet article 12 devenait nécessaire en raison des divergences d'appréciation de la nouvelle majorité des maires avec la représentation nationale. Les maires des communes qui composeront à terme la métropole (Paris, la petite couronne et les communes adjacentes à celle-ci) ont adopté à 94 % des voix toutes tendances politiques confondues le 8 octobre 2014 une motion de compromis dépassant les clivages politiques pour défendre une gestion de proximité de l'habitat social et de l'urbanisme.

Le Sénat avait apporté des amendements constructifs à la proposition gouvernementale de réforme de la loi MAPTAM de février 2014, jugée

insuffisante par les maires concernés. Ces amendements ont été rejetés par la commission des lois de l'Assemblée nationale.

En l'état actuel du texte, une période transitoire allant de 2016 à 2020 laisserait une autonomie fiscale temporaire aux communes aux travers de Territoires, établissements publics structurant la Métropole auxquels seraient transférés les offices communaux de HLM et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Madame le maire rejette cette recentralisation technocratique: «C'est la représentation démocratique, élue en mars 2014 qui est aujourd'hui bafouée par les parlementaires, nous ne nous laisserons pas faire».

*Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE DE LA MARINE EN MAI PROCHAIN

La médiathèque de la Marine ouvrira en mai prochain. 21 postes multimédia, des ressources numériques et pas moins de 25 000 ouvrages seront disponibles sur un espace de 1 100 m² favorisant la cohabitation des publics.



► L'équipe de la médiathèque s'affaire actuellement à vider 900 cartons représentant 12 tonnes de livres.

Elle était très attendue, tant par les lecteurs que par le personnel de la médiathèque Aragon. L'équipe, qui a accueilli provisoirement le public durant deux ans et demi à l'Espace des 4 Chemins, a pu investir les 1 100 m² de cette médiathèque de dernière génération courant février.

Comme l'explique Laure Ploux, responsable de la structure, l'équipement a été conçu pour faire cohabiter harmonieusement les publics les plus divers. Cette volonté se reflète dans la présentation des collections par thème. Regroupées par pôles et résolument contemporaines, celles-ci répondront aux différents centres d'intérêt des usagers: la famille, la vie professionnelle, les langues étrangères... Différents fonds comme ceux sur les loisirs ou les animaux s'adresseront à la fois aux jeunes publics et aux adultes.

15 postes multimédias et 6 écrans tactiles donneront accès à des ressources numériques, également proposées dans les autres médiathèques et consultables à domicile pour

certaines, parmi lesquelles du soutien scolaire, des cours pour s'initier au code de la route, aux langues étrangères... Pour sensibiliser les lecteurs aux nouvelles technologies, des ateliers seront animés par le référent multimédia de la structure. Les ouvrages dématérialisés seront consultables sur les liseuses prêtées aux abonnés.

L'édifice se distingue par des bulles de verre insonorisées qui ponctuent l'espace. La première bulle surplombe une salle d'étude de 40 places en sous-sol et forme ainsi un puits de lumière. Une deuxième bulle, plus petite, est dédiée aux bébés lecteurs, une troisième bulle permet de jouer aux jeux vidéo et de regarder des films et documentaires, et une quatrième offre la possibilité de travailler en groupe, une opportunité très recherchée par les collégiens et lycéens. Une grande salle polyvalente de 70 places assises accueillera expositions, conférences, rencontres comme le club des livres, ou les séances de contes.



RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

COUPE D'EUROPE

QUART DE FINALE



SARACENS

RACING METRO 92 vs SARACENS



DIMANCHE 5 AVRIL - 13H45
STADE YVES-DU-MANOIR / COLOMBES
RÉSERVATION SUR WWW.RACING-METRO92.COM

DELACHAUX, UN GROUPE FAMILIAL DÉPLOYÉ DANS LE MONDE ENTIER

Installé depuis le 19 janvier dans l'immeuble West Plaza, le groupe Delachaux, spécialisé dans le ferroviaire, la conductique et les métaux, se félicite d'avoir choisi Colombes pour établir son siège social.



► La structure des nouveaux locaux permet une rationalisation de l'espace avec la création de bureaux paysagers.



► Jean-Christophe Aspart, directeur des Ressources humaines. En tout, 77 personnes sont installées au siège colombien.

Jean-Christophe Aspart, directeur des Ressources humaines, nous accueille dans le hall flambant neuf de l'immeuble West Plaza, rue du Débarcadère, à deux pas du bd Charles-de-Gaulle et du T2. Il nous conduit dans les nouveaux locaux de l'entreprise, installée sur un plateau de 1600 m², au premier étage de l'immeuble, qui comprend huit niveaux.

L'entreprise est à présent locataire de HRO et même si la surface de la société a diminué de plus d'un tiers, le responsable estime l'opération très bénéfique.

« Nous étions établis à Gennevilliers depuis 1917 et notre environnement et nos infrastructures ne correspondaient plus ni à l'évolution du groupe, ni à nos besoins ni même à l'image que nous souhaitons véhiculer auprès de nos clients, de nos salariés et de nos candidats », explique Jean-Christophe Aspart. Il se félicite du confort et de la qualité de la réalisation des bureaux.

Pour lui, la desserte de leur nouvelle localisation est excellente, à sept minutes en tramway de La Défense, et il se réjouit de la proximité de l'autoroute A86. L'environnement est sécurisé et les nouveaux services offerts par le promoteur sont nombreux : le restaurant inter entreprises, le fitness center, les nombreuses salles de réunion et l'amphithéâtre d'une centaine de places.

77 personnes rattachées aux services supports du Groupe et aux équipes commerciales des divisions Ferroviaire et Métaux sont installées au siège colombien. Le Groupe Delachaux, fondé à Paris en 1902, est toujours un groupe familial français, mais ses activités qui comptent sept sites industriels en France, se sont déployées sur les cinq continents aux travers d'une soixantaine d'implantations. Aujourd'hui, Delachaux, n° 1 mondial dans ses trois métiers, réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et compte près de 3500 salariés.

La branche ferroviaire représente 60 %

de l'activité du groupe qui fournit à travers sa filiale Pandrol Track System des solutions de fixation pour les voies de métros, de chemin de fer et des solutions d'électrification. La filiale Railtech Welding and Equipment est spécialisée dans la soudure aluminothermique, électrique et le matériel de maintenance des voies.

30 % des activités du groupe sont consacrées à la division Conductique, à travers des solutions de transfert d'énergie et de transmission de données pour les équipements de levage et de manutention industrielle. Plusieurs marchés sont concernés, notamment le portuaire, les tunnels et les mines ainsi que l'automobile.

Les métaux sont le troisième métier du groupe, notamment la fabrication de chrome métal à un état quasi pur. Associé au nickel ou au cobalt, il constitue un super-alliage et un marché de niche pour l'entreprise qui compte des clients dans les secteurs de l'aéronautique, du nucléaire et de la production d'énergie.



TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT VOIRIE PAVAGE MAÇONNERIE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

218, rue Michel Carre - 95870 BEZONS
Tél. 01 30 76 39 30 - Fax. 01 39 61 53 24



Réservez
votre espace publicitaire
dans le **magazine**
DE LA VILLE DE COLOMBES

Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR PARTICULIERS



Dès demain,
votre repas
livré
chez vous !



Le plaisir retrouvé des petits plats savoureux et équilibrés

Des menus de qualité adaptés à votre régime

Une diététicienne à votre domicile

Mise en service sous 24 h, sans engagement de durée
Pas de frais de dossier, ni de liste d'attente

Agence Hauts-de-Seine Nord - Val d'Oise
125, avenue Louis Roche - 92230 Gennevilliers

01 47 99 45 21

OFFRE DÉCOUVERTE

Déjeuner à la carte (13,70 €)

offert



Offre réservée aux clients, valable une fois jusqu'au 31/12/2012 pour une personne de 18 ans ou plus et dans la limite de nos disponibilités.

www.les-menus-services.com

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

UN RÉFLEXE INSTALLÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

Pratique, écologique et économique, le compostage est adopté par de plus en plus de Colombiens, en logements individuels comme en collectif. Moyennant 5 euros le composteur, vous pouvez recycler 30 % de vos déchets ménagers annuels.



► C'est au printemps qu'il convient de commencer à remplir le composteur. Il vous est fourni par la Ville pour 5 euros.

La pratique du compostage a fait du chemin depuis son adoption par la Ville en 2001 : processus naturel, ce procédé permet de recycler ses déchets organiques, qu'il s'agisse de tailles de haies ou d'épluchures de fruits et légumes, en les transformant en terreau fertilisant, ou compost, très utile pour le jardinage. Il suffit de s'équiper d'un composteur, et de suivre quelques règles pratiques qui permettront à la nature de faire son œuvre, à son rythme. Le procédé est écologique, puisqu'il permet d'éviter l'incinération de dizaines de tonnes de déchets domestiques, mais aussi économique et pratique : 30 % des ordures ménagères d'une famille peuvent par ce biais être valorisés chaque année, soit environ 40 kg de déchets de cuisine par habitant.

Attention toutefois, tous les déchets ne sont pas compostables : le papier imprimé, les restes de viandes ou de poissons sont interdits. Il est, de même, conseillé de favoriser l'aération du compost et d'éviter qu'il soit trop humide ou trop tassé.

Bien qu'il nécessite d'avoir un terrain adapté, ne serait-ce que pour installer le composteur et utiliser le compost qui en sera tiré, le compostage séduit de plus en plus de Colombiens. Depuis 2001, 1 473 d'entre eux ont été vendus, avec un bond notable observé ces dernières années. Les particuliers adoptent le système, et pas seulement en pavillon individuel. Les résidences et immeubles collectifs peuvent aussi s'équiper pour peu qu'ils disposent d'un jardin et d'un « exutoire » pour utiliser le compost. Des logements de Colombes Habitat Public ont par exemple installé un composteur à usage collectif l'an passé. Quant au profil des utilisateurs, il se diversifie : plusieurs écoles primaires, dont la plupart ont adopté un agenda 21, les jardins familiaux, l'institut Jeanne-d'Arc, ou encore une maison de retraite, ont décidé de profiter des bienfaits de cette technique.

Pour obtenir votre composteur, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la ville*, et de télécharger le formulaire. Pour 5 €, la Ville vous fournira, à domicile, avec les explications qui s'imposent, un composteur de 400 litres, ainsi qu'un bio-seau, un aérateur et le guide du compostage.

Renseignements : www.colombes.fr

UNE FORMATION PRATIQUE AU COMPOSTAGE

Vous souhaitez devenir le référent compostage de votre quartier, ou plus simplement de votre immeuble ? Chaque mois, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, propose des formations pratiques et gratuites d'une journée, pour apprendre la pratique du compostage et du lombricompostage. Ces rencontres se déroulent à Paris, et sont accessibles sur inscription, au plus tard 15 jours avant la date souhaitée. Les prochaines sont fixées les 21 mars et 9 avril.

Renseignements : 0800 892 700 ou prevention@syctom-paris.fr

Le Relais assistants maternels inauguré ▼

Récemment relocalisé au 24, rue d'Estienne d'Orves, le Relais Assistants Maternels a récemment rouvert ses portes au public. L'équipe, installée dans cet ancien pavillon réaménagé, a accueilli le 31 janvier les élus de Colombes et plusieurs représentants du Conseil général, pour l'inauguration officielle. Madame le Maire est notamment intervenue pour souligner l'importance d'un équipement dédié à l'accompagnement de ces professionnels de la petite enfance.



▲ L'accessibilité en question

La mission Handicap a organisé le 3 février une réunion d'information dédiée aux professionnels de santé et aux commerçants de Colombes. L'objectif est d'actualité, puisqu'il s'agissait de les informer sur leurs obligations liées à la nouvelle réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées. La loi du 1^{er} janvier 2015 impose en effet aux établissements recevant du public de mettre leurs locaux aux normes. Une décision qui a soulevé des questions pratiques et financières de la part des Colombiens, auxquels les intervenants associatifs, agents et élus présents, ont pu répondre.

La science se livre dans les médiathèques ▼



Pour sa 19^e édition, la manifestation départementale «La science se livre» a investi les médiathèques Prévert et Michelet avec des ateliers, des rencontres et des spectacles destinés à un large public. Découvrir la géologie, la vie des dinosaures, suivre une animation interactive avec un mystérieux professeur sur la biodiversité (voir photo) ou, pour les plus grands, une conférence sur les origines de la vie: autant de propositions qui ont attiré pendant le mois de février une audience curieuse et passionnée.

Le projet d'Arc sportif présenté ▼

En parallèle à l'exposition mise en place en mairie, la Ville a organisé le 5 février une réunion publique au Tapis Rouge autour de l'Arc Sportif. Élus et services municipaux étaient présents à cette occasion pour présenter les contours de ce projet urbain, englobant un périmètre démarrant des terrains Charles-Péguy jusqu'au nord de l'avenue de Stalingrad. Outre les entrées de ville et la réflexion indispensable sur les cheminements piétons, c'est l'avenir du stade Yves-du-Manoir et la requalification des sites Thalès qui ont été au centre des débats pendant la soirée.



Débats cinéphiles à L'Hélios



Depuis son ouverture, L'Hélios cinéma s'est donné pour mission de favoriser les rencontres entre les artistes du 7^e art et le public colombien. Après avoir notamment accueilli Patrice Leconte lors de l'inauguration du cinéma en décembre, l'équipe de L'Hélios a reçu le 12 février le réalisateur Vincent Garenq. Déjà auteur de *Présumé Coupable*, film retraçant l'affaire d'Outreau, le cinéaste venait présenter son nouveau long-métrage, *L'enquête*, avec Gilles Lellouche, consacré cette fois au scandale Clearstream. Un thème complexe qui a permis des échanges fournis avec les spectateurs.

Commission sur la sécurité routière



La sécurité routière doit tous nous mobiliser. Le 19 février s'est réunie, comme tous les deux mois, une commission communale sur le sujet, menée par Véronique Vignon, conseillère municipale, avec les représentants des Polices nationale et municipale, le Conseil général, la RATP, la Prévention routière, les services techniques, une auto-école, une association de cyclistes et un enquêteur technique de sécurité routière. Ces rencontres permettent d'étudier les possibilités de sécurisation des sites accidentogènes, et les méthodes de prévention à envisager.

RENCONTRE AUTOUR DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Des centaines de collégiens ont participé le 30 janvier à une table ronde dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont le thème est cette année « La libération des camps et le retour des déportés ». Réunis dans la grande salle de l'Avant Seine, les élèves ont découvert avec attention les témoignages des intervenants présents. Roger Bordage et Jacqueline Fleury, notamment, anciens déportés et militants infatigables du devoir de mémoire, ont pris la parole et répondu aux questions du public. La matinée s'est conclue avec une intervention de Madame le Maire, qui a rappelé l'importance de cette transmission du savoir aux jeunes générations.



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DES ÉCONOMIES À ENGAGER DANS LES ANNÉES À VENIR

Finances

La municipalité a présenté lors de son dernier conseil municipal les grandes orientations budgétaires, ainsi que les fortes contraintes financières auxquelles elle va devoir faire face sans pour autant augmenter le taux des impôts locaux.

Les résultats de l'audit commandé en 2014 par la municipalité l'avaient indiqué : la situation financière de la Ville est telle qu'un régime de rigueur s'impose pour le budget communal à venir. Exposés lors du débat d'orientation budgétaire du conseil municipal du 12 février, les objectifs de cet exercice incontournable dans la vie municipale sont clairs : il s'agit de ramener dès maintenant les dépenses à un niveau soutenable, en faisant preuve de sérieux pour ne pas avoir à peser sur la fiscalité des Colombiens.

Une situation économique incertaine

Parvenir à cet équilibre financier n'est pas chose aisée : la commune doit cette année économiser 5 millions d'euros sur ses dépenses de fonctionnement. En effet, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) imposée par le Gouvernement pèse lourdement sur les recettes de toutes les villes de France et à hauteur de 3 millions d'euros pour la ville de Colombes (voir encadré). C'est la conséquence d'une situation économique toujours aussi incertaine, dans un pays très endetté, et d'une croissance trop faible pour générer de nouvelles richesses. À son niveau, Colombes doit en plus composer avec la baisse de ses recettes d'impôts après le départ de l'entreprise Thalès. Contrairement à ce qui avait été annoncé, celle-ci ne sera que partiellement compensée par l'État, et jusqu'en 2016 seulement (voir encadré).

De nouveaux équipements à financer

Des dépenses de fonctionnement supplémentaires et inévitables s'ajoutent enfin à l'équation. Il s'agit de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires demandée par le Gouvernement et de l'ouverture de nouveaux équipements

qu'il faut maintenant chauffer, entretenir et pour lesquels de nouveaux personnels ont été embauchés : la crèche des Alouettes, le cinéma L'Hélios, le groupe scolaire Simone Veil à la rentrée prochaine, ainsi que la nouvelle médiathèque de la Marine au printemps (voir page 17).

Un endettement à contrôler

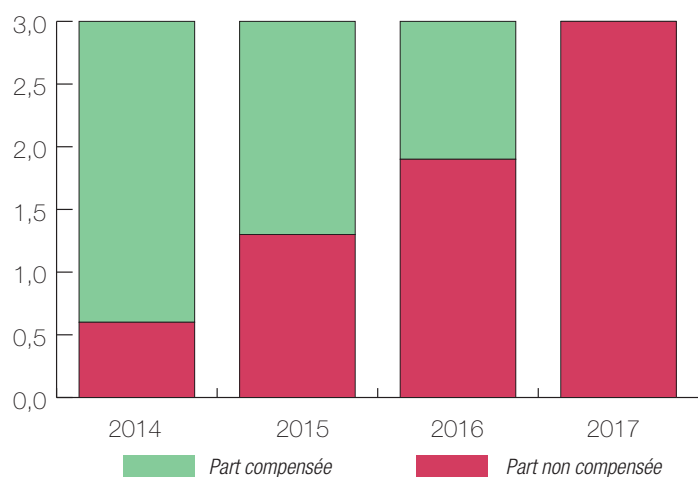
Dans ces conditions, Rémi Noual, adjoint au maire délégué aux Finances et à la Certification des comptes, a énoncé les grandes lignes d'un budget 2015 marqué par un ralentissement important des dépenses, de fonctionnement mais aussi d'investissement. La ville ayant moins de recettes, elle a moins de possibilités de financer de nouveaux investissements alors qu'elle doit déjà gérer une dette très importante de 138 millions d'euros (40 millions de plus qu'en 2008).

Grâce aux économies réalisées, la ville pourra toutefois continuer plusieurs opérations d'envergure : les travaux de rénovation urbaine de la zone des Fossés-Jean/Bouviers, la réhabilitation de la crèche des Champarons par exemple, et les travaux du 32-34 Europe. Des crédits seront également alloués à la mise en accessibilité de plusieurs bâtiments et espaces publics et pour entamer des études sur la requalification des terrains laissés vacants après le départ de l'entreprise Thalès. Parmi les nouvelles opérations qui seront réalisées dans les années à venir, il faut citer la réfection programmée de la façade de la patinoire municipale, le réaménagement du square Médéric, ou encore la restauration du vieux clocher. Autant de choix et de projets qui seront détaillés lors du vote effectif du budget 2015 le 9 avril prochain.



► La Ville doit, pour l'exercice budgétaire à venir, maîtriser son endettement et composer avec une perte de recettes importante. Le débat d'orientations budgétaires a permis d'exposer les choix de l'équipe municipale, qui a notamment rappelé qu'elle n'augmenterait pas les impôts en 2015.

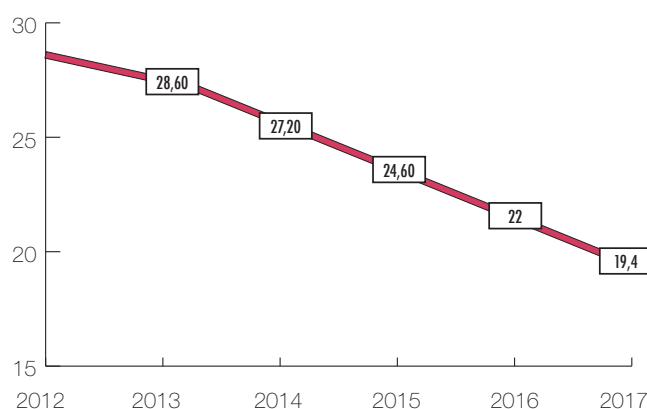
DÉPART DE THALÈS : DES PERTES FISCALES COMPENSÉES PARTIELLEMENT



Pertes annuelles : 3 millions d'euros

Un mécanisme de compensation financière a été obtenu par la Ville pour atténuer la perte de recettes fiscales consécutive au départ de l'entreprise Thalès. Il ne couvre toutefois que partiellement celles-ci et jusqu'en 2016 seulement : au total, ce sont 3,8 millions d'euros que la commune va perdre dans les trois années à venir.

FONCTIONNEMENT : DES DOTATIONS DE L'ÉTAT EN FORTE BAISSSE



Le plan d'économies de l'État a pour conséquence une baisse programmée et historique des dotations de fonctionnement allouées chaque année à la commune. En moyenne, celles-ci vont diminuer de 3 millions chaque année jusqu'en 2017. D'ici 2017, la Ville comptera 15 millions d'euros de recettes en moins par année : 9,7 millions de dotations d'État en moins, 3 millions de pertes dues à Thalès non compensées, et fin de l'excédent HRO en provenance de la ZAC Champs-Philippe 1.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES EN MARS CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les 22 et 29 mars, vous êtes invités à vous exprimer dans les urnes à l'occasion des élections départementales, anciennement appelées élections cantonales. Ce scrutin se présente sous une nouvelle forme. Explications.



► Les bureaux de vote seront ouverts les dimanches 22 et 29 mars à partir de 8h.

Jusqu'à présent, les conseillers généraux étaient élus lors des élections cantonales: un candidat était choisi par les votants pour chaque canton. La loi du 17 mai 2013 ayant modifié ce mode de scrutin, ces échéances seront une première. Ces élections départementales permettront de renouveler intégralement, et non plus partiellement, les conseils généraux.

La nouveauté la plus frappante est que les futurs conseillers départementaux se présentent par binôme. Afin de respecter la parité, chaque candidature correspond à un duo homme-femme. Cette élection adopte le principe du scrutin majoritaire à deux tours: le binôme qui cumule le plus de voix au second tour (ou

dépasse les 50% dès le premier avec un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits) siègera pour une durée de 6 ans au conseil départemental.

Quelles sont les compétences du conseil départemental ?

Enfance, emploi, habitat, transports, éducation, environnement, culture, sport, aménagement du territoire... Les domaines d'action des conseils départementaux sont multiples et impactent de nombreuses manières notre quotidien. Les départements

votent chaque année un budget pour agir, par exemple, sur l'accès au logement, améliorer et entretenir les voies départementales, activer des programmes d'insertion et de retour à l'emploi, ou encore favoriser le maintien à domicile des personnes âgées via des allocations et prestations variées.

Le déroulement du scrutin

Le dimanche 22 puis le 29 mars, les Colombiens âgés de 18 ans et plus, inscrits sur les listes électorales, pourront se rendre dans l'un des 45 bureaux de vote de la commune, à partir de 8h. Vous devez obligatoirement vous présenter avec votre carte d'identité. La présentation de la carte d'électeur est facultative.

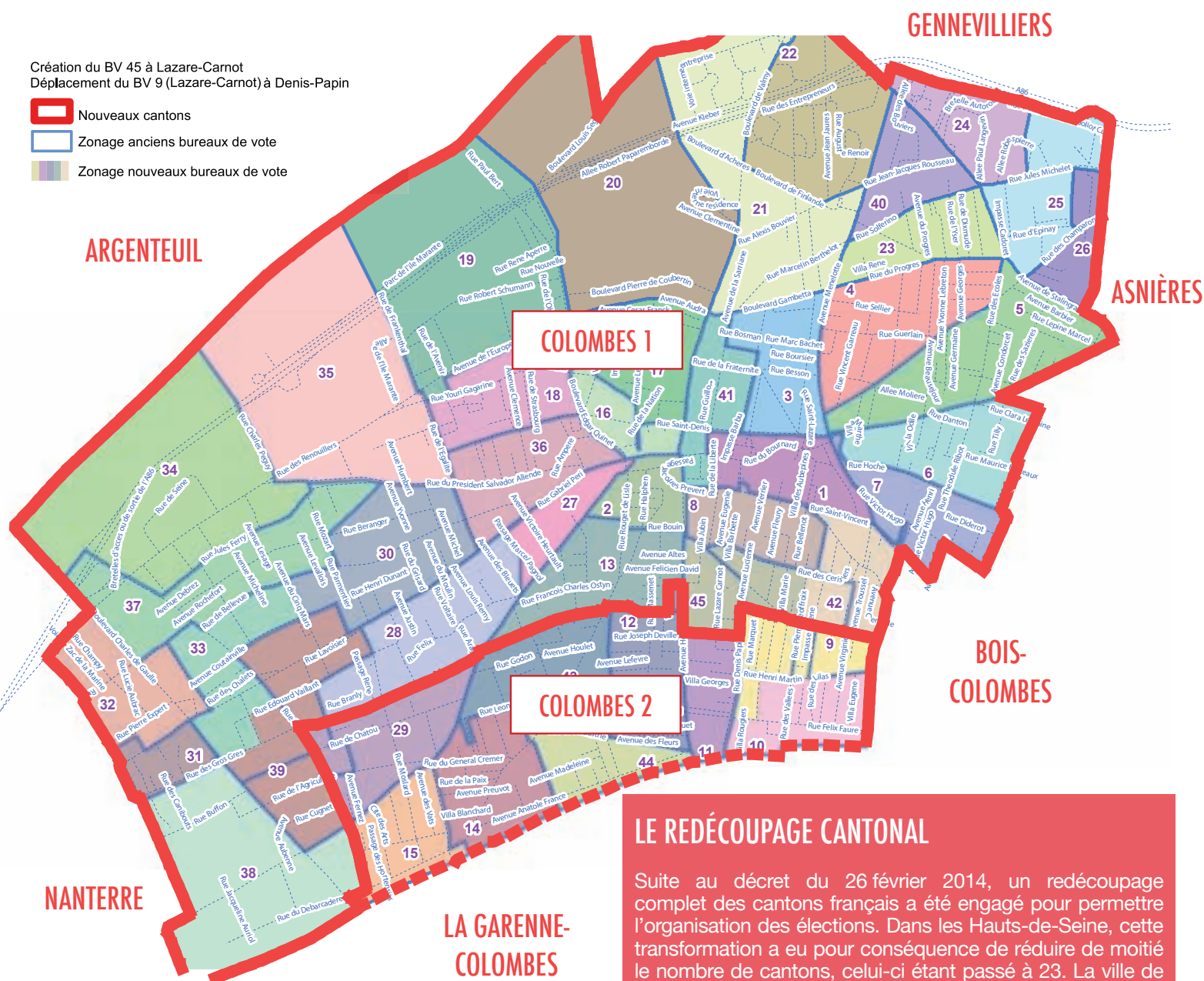
Si vous êtes mineur, mais atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} et le 22 mars, il est possible de vous inscrire pour voter. Si vous ne pouvez pas être présent, il est possible de voter par procuration: remplissez une attestation sur l'honneur, et rendez-vous au commissariat ou au tribunal d'instance avec votre carte d'identité pour faire enregistrer votre démarche, qui sera valable pour un ou deux tours. La personne à qui vous confiez votre procuration doit voter dans la même commune que vous.

Renseignements: 01 47 60 80 20

Élections

Création du BV 45 à Lazare-Carnot
Déplacement du BV 9 (Lazare-Carnot) à Denis-Papin

- Nouveaux cantons
- Zonage anciens bureaux de vote
- Zonage nouveaux bureaux de vote



LE REDÉCOUPAGE CANTONAL

Suite au décret du 26 février 2014, un redécoupage complet des cantons français a été engagé pour permettre l'organisation des élections. Dans les Hauts-de-Seine, cette transformation a eu pour conséquence de réduire de moitié le nombre de cantons, celui-ci étant passé à 23. La ville de Colombes passe, elle, dans le processus de 3 à 2 cantons : celui de « Colombes Nord » regroupe la plus grande partie du territoire communal. Le canton « Colombes Sud », qui englobe également les communes de Bois-Colombes et La Garenne-Colombes, comprend une bonne partie du quartier Petite-Garenne/Vallées.

En bref

• **Recherche bénévoles** L'association « Main dans la main et solidaires » recherche des bénévoles pour améliorer la qualité de vie des enfants malades à l'hôpital Louis-Mourier, 3 à 4 heures par semaine. Contact : 01 44 49 47 22 ou 01 44 49 47 00.

• **Café des aidants** si vous accompagnez un proche malade, handicapé ou un parent âgé, venez partager votre expérience un samedi par mois de 10h30 à 12h. Prochaine réunion, le samedi 14 mars. Clic : 01 47 60 43 54

• **Dépistage du cancer colorectal** Colombes accueille le 16 mars le « Colon Tour » : rendez-vous de 10h à 17h sur le parvis de l'hôtel de ville, pour une opération de sensibilisation ludique au dépistage organisé du cancer colorectal. Plusieurs associations et organismes seront présents pour répondre aux questions des habitants.

• **Ateliers de prévention** Le CLIC propose aux personnes retraitées de plus de 55 ans de participer

à un programme de 12 séances hebdomadaires pour prévenir des chutes et/ou un programme de stimulation de la mémoire de 11 séances, du 4 mars au 18 juin pour un coût de 30 € par atelier. Informations et inscriptions (obligatoires) : Sylvie Rolland : 01 47 60 43 55

• **Rectificatif** C'est en fait la jeune Zaina Dogga qui a remporté le 950 m filles en 3'49 aux Foulées olympiques de décembre. Toutes nos félicitations !

Invitation à une réunion d'information

LOI ALUR / Un an après

Jeudi 12 mars à Colombes

Inscriptions : 01.47.80.21.00 ou beaurepaire@century21.fr

80 000 copropriétaires

font déjà confiance à Century 21

Century 21
Beaurepaire

Votre nouveau syndic de copropriété est situé : 25 ter rue Gabriel Péri

Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

www.century21beaurepaire.com

01 47 80 21 00

ENTREPRISE LAURENT

Devis gratuit - Travail soigné



Peinture Intérieur et Extérieur

Électricité • Plomberie

Pose de Parquet - Carrelage - Cuisine - Fenêtre

Toiture • Étanchéité • Maçonnerie

Pour Particuliers, Syndics, Immeubles et Sociétés

06 13 64 51 72

4 avenue Laurent Cély • 92600 Asnières

AUTOUR KIDS Pour le bien-être de votre famille

Pour des solutions de gardes régulières
ou occasionnelles sur-mesure et de qualité

Un recrutement permanent :
Expérience et un bon contact avec les
enfants exigés

01 71 11 35 00

Interventions sur l'ensemble du 92 et du Paris

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h30
et le samedi de 10h à 13h

Aides de la CAF - CESU acceptés
Crédit d'impôts de 50%*

* dans les limites prévues à l'article 159 du code de l'impôt sur le revenu

25 rue Retrou • 92600 Asnières
18/20 rue des Bas Rogers • 92800 Puteaux
1bis rue Pierre et Marie Curie • 92140 Clamart
www.autourdeskids.com

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine
DE LA VILLE DE COLOMBES

Cynthia de Almeida

06 69 51 36 55

1980-2015
Anniversaire Star

12 - 21 MARS

-25%
sur fenêtres,
portes
et volets

30%
de crédit
d'impôt

Un week-end
de Star
à gagner

79, avenue de la Marne • 92600 ASNIERES
01 47 91 25 75

TRYBA
fenêtres portes volets

JACQUES HENRIET RESCAPÉ DE MAUTHAUSEN

Revenu du camp de Mauthausen où il a été déporté avec son père, à l'âge de 20 ans, cet ancien résistant, officier de la Légion d'Honneur, n'a rien oublié. Il raconte l'horreur des camps mais aussi son combat pour la liberté, pour la dignité, contre l'oubli.

Jacques Henriet a 93 ans. Toujours droit, le regard clair, le doyen de la résidence de retraite des Vallées témoigne de son voyage au bout de la nuit, un voyage qu'il a accompli avec son père et dont il est revenu seul, il y a exactement sept décennies.

Fils unique, Jacques Henriet n'a que 20 ans mais est déjà fiancé quand il s'engage dans un des premiers réseaux de résistants. Il vit alors à Mortagne-au-Perche et c'est lui qui propose à son père Raymond, à la tête d'une petite entreprise de peinture, de le rejoindre. Raymond Henriet, prisonnier des Allemands pendant la Première Guerre, a connu 52 mois de captivité, mais il n'hésite pas une seconde. Le réseau Hector a pour mission d'héberger un agent anglais du service de renseignement. Mais quand le Britannique est arrêté, seul le chef échappera aux arrestations. Jacques, sommé de se rendre, se dénonce pour protéger son père. Les Normands sont expédiés à la prison de Fresnes, le 29 août 1942 puis à Compiègne où ils resteront un mois avant de repartir le 16 avril pour le sinistre

camp de Mauthausen.

Le résistant se souvient comme si c'était hier de leur arrivée dans le village autrichien, des jeunes SS qui leur crachaient au visage. «*Arrivés au camp, on nous a fait retirer nos vêtements et on nous a transformés en bêtes de somme*» raconte le vieil homme: «*Les hommes transportaient plusieurs fois par jour des pierres de 20 kg et ceux qui n'y parvenaient pas étaient abattus.*»

En février 1944, les prisonniers dorment sur des paillasses sous la neige, ils montent des baraques qui n'ont pas encore de toit. Lorsqu'ils sont transférés dans le camp d'Ebensee, son père est épuisé. Jacques Henriet parvient à l'embrasser une dernière fois, il ne le reverra jamais. C'est plusieurs mois après seulement qu'il apprendra que son père a été envoyé au centre d'euthanasie de Hartheim, et exterminé.

Aujourd'hui, père, grand-père, arrière-grand-père, Jacques, qui a vécu à Colombes une vie heureuse avec son épouse Arlette témoigne, inlassablement, de l'impensable.



“

C'est aussi
grâce à mon
père que j'ai
résisté

”

Cinéma



► Ne manquez pas *La mort aux trousses*, d'Alfred Hitchcock, au cinéma L'Hélios.

► À découvrir à l'Hélios en mars

Équipe à présent de projecteur numérique, L'Hélios vous propose de (re)découvrir les chefs-d'œuvre du 7e art sur grand écran, deux fois par mois et en copie numérique restaurée ! D'Alfred Hitchcock à Jacques Demy en passant par Martin Scorsese, vous pourrez visionner tous les quinze jours un film du patrimoine cinématographique mondial, dans des conditions de projection exceptionnelles. Par ailleurs, ne manquez pas les dernières sorties :

Big eyes de Tim Burton, avec Christoph Waltz, Amy Adams.

Hacker de Michael Mann, avec Chris Hemsworth, Viola Davis.

Tout public à partir de 6 ans.

www.helios-cinema.fr

Cinéma L'Hélios, 35, rue du Bournard.

Exposition



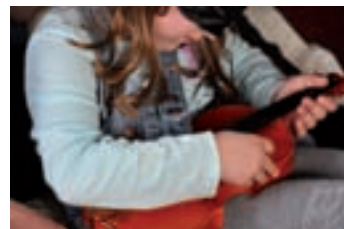
► L'eau sous tous les angles

Du 4 mars au 3 avril

Les rivières, les zones humides si précieuses, la protection de captages, l'eau visible et invisible en ville, l'arrosage, le jardinage et les pesticides sont les thèmes que vous retrouverez sur une quinzaine de grands panneaux conçus par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Tout public. Wagon de la Coulée verte au 107 bis, rue des Monts Clairs/01 47 84 91 61

Printemps des poètes



► Pleine Lune

Vendredi 6 mars à 18h, 19h30, 21h

Un espace sonore, tactile et olfactif accueille le public. Des sons, des éclats de voix et de cordes l'appellent. Des mains tendues, des matières onduyantes, des odeurs boisées l'invitent à prendre place. Guidés par les deux interprètes, les spectateurs - yeux bandés - traversent une nuit, du crépuscule à l'aurore.

Cie La Balbutie : Laurine Davis, violon ; Juliette Plihon, chant ; Nicolas Perrin, création sonore. Surprise photographique par Maria Letizia Piantoni, photographe du CLEA en résidence à Colombes.

Attention ! Chaque séance de 45 minutes est limitée à 70 personnes. Réservation indispensable au 01 47 60 83 83 ou à l'accueil du Conservatoire. Tout public à partir de 6 ans.

Printemps des poètes



► L'Insurrection poétique

Du 7 mars au 22 mars

La 17^e édition du Printemps des poètes aura lieu du 7 au 22 mars. Chaque édition tente de mettre en avant un sujet particulier que l'on peut décliner. La thématique 2015 est « L'Insurrection poétique ». La spécificité de Colombes est de mettre en valeur une poésie étrangère : cette année le Maghreb est mis à l'honneur. Le programme est disponible dans tous les équipements publics et sur notre site Internet.

Tout public. www.colombes.fr

Événement



► Journée de la Femme

Samedi 7 mars à partir
de 14h30

Au programme :

- 14h30 : projection du film « Une longue attente », une fiction qui questionne les difficultés liées au double statut immigré-femme. Projection suivie d'un débat. Production C.S.C des Fossés-Jean, Réalisation L'Œil du Baobab

- 16h30 : action « La Boîte » avec la photographe Maria-Letizia Piantoni. Venez vous prendre en photo dans la boîte sur le thème de « La Femme ». Un projet artistique mené par la direction de la Culture de la Ville de Colombes
Adultes et familles. Centre Social et Culturel des Fossés-Jean. 11, Rue Jules Michelet.
Tél. : 01 42 42 86 76

Théâtre



► L'Avare

Vendredi 13 mars à 20h30
et samedi 14 mars à 17h

La compagnie Tàbola Rassa excelle dans la manipulation d'objets pour ce Molière inattendu. La richesse de notre monde est bien l'eau... Dans cette version malicieuse, les personnages sont des robinets. Harpagon, inquiet de devoir partager son trésor, surveille jour et nuit son précieux butin liquide... Baby-sitting le samedi à 17h 6 €/enfant.

Tout public à partir de 10 ans.

L'Avant Seine 01 56 05 00 76.

Printemps
des poètes

► Mama & Cyka

Vendredi 13 mars à 20h30

Dans le cadre de sa résidence artistique et pédagogique au Conservatoire de Colombes, le collectif Cykadelic vous invite à venir découvrir sa nouvelle création, avec en invités Mahassa Woualetamoumine et Ousmane, du groupe Tartit.

Une musique de chambre, désert de sable et de courants flottants. Une lente progression entre deux rivières, l'une naissante, l'autre ancestrale, qui serpentent, se croisent et s'abreuvent, dans un métissage de l'esprit et de la matière. Avec Mahassa Woualetamoumine, voix - Ousmane Ag Oumar, voix et guitare (Tartit) - Roman Bestion, synthétiseurs - Antoine Passet, guitare - Toma Gouband, percussions et pierres sonnantes (Cykadelic).

Durée: 1h. Tout public à partir de 6 ans. Conservatoire, 25, rue de la Reine Henriette/01 47 60 83 83.

Printemps
des poètes

► Que Dalle Orchestra

Vendredi 20 mars à 20h30

Orchestre sublime et ridicule composé d'excellents musiciens et chanteurs de chœur, Que Dalle Orchestra vous invite à découvrir l'univers si particulier de l'artiste du multiple Thomas Dalle – aussi poète, compositeur, improvisateur, percussionniste, vocaliste, comédien et parfois chanteur d'opérette... Un show qui n'a pas froid aux yeux. Un orchestre pour le meilleur et pour l'avenir de la chanson française! Humour garanti. Que Dalle Orchestra: Thomas Dalle, chant et composition, Jessica Dalle, chant, Adrien Roch, saxophones, Benjamin Moroy, batterie.

Tout public à partir de 10 ans.

*Conservatoire, 25, rue de la Reine Henriette
Tél.: 01 47 60 83 83*

Spectacle

► Multiverse

Mardi 17 mars à 20h30

Le prestigieux Australian Dance Theatre en collaboration avec la Deakin University de Melbourne donne une nouvelle dimension à l'espace scénique dédié à la danse et plonge les spectateurs dans une expérience sensorielle unique. Les effets spéciaux créés en interaction avec les mouvements des danseurs portent cette narration autour de la technologie humanisée.

*Tout public à partir de 12 ans. L'Avant Seine.
Tél.: 01 56 05 00 76.*



Événement



► Le Printemps du Cinéma

Dimanche 22, lundi 23
et mardi 24 mars

Faites le plein de cinéma pendant 3 jours grâce à l'opération « Le Printemps du cinéma ». Profitez de tous les films à l'affiche pour 3,50€ seulement.

www.helios-cinema.fr

Cinéma L'Hélios – 35 rue du Bournard.

Concert



► Kool Bass

Dimanche 22 mars à 16 h

« Kool Bass » est le surnom de Stéphane Manga, bassiste virtuose d'origine camerounaise. Ce chanteur-auteur-compositeur-arrangeur nous entraîne dans un univers aux influences jazz, latino et afro. Pour son concert à Colombes, Kool Bass sera accompagné par Olivier Sauvan aux saxes, Arnaud Vilquin au piano et Arnaud Dolmen à la batterie. Un concert proposé par l'association Colombes Jazz.

Tout public à partir de 15 ans.

Caf'Muz, 31, rue Jules Michelet/

Tél. : 06 80 24 99 00.

Concert

► Miossec
Ici-bas, Ici même

Dimanche 29 mars à 18h30

Dans le cadre des Chorus 92, Miossec met les voiles vers des contrées lumineuses avec son neuvième album « Ici-bas, ici même », dont il signe, côté texte et composition, la plupart des titres. Ses mots voguent sur une musique souple et aérée, tissée de cordes et de marimba. Escale à Colombes pour un retour à l'essentiel spontané et mesuré. Ouverture de la billetterie téléphonique et sur internet, et mise en ligne du site prévues le 9 Mars 2015.

L'Avant Seine. Tél. : 01 56 05 00 76.

chorus.hauts-de-seine.net

► **Dimanche 15 mars**
de 9h à 18h

Brocante

L'association de soutien à l'aumônerie de l'Enseignement Public de Colombes organise une brocante 20, bd de Valmy.

► **Vendredi 20 mars à 20h30**

Les élastiques ne sont plus ce qu'ils étaient



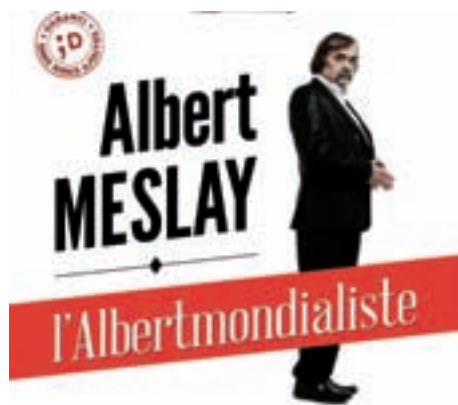
Dans le cadre du «5^e Week-end de l'humour», la Compagnie Cintaku propose un spectacle mis en scène et chorégraphié par Bruno Agati.

Cette comédie gestuelle et musicale aborde avec humour les contradictions de nos contemporains: comment aimer? Comment donner? Comment partager? Comment être vrai et heureux?

Au travers des chansons de Serge Gainsbourg, Colette Renard, Zazie, Michel Legrand, Guesh Patti, Mort Schuman, Dorothy Fields, André Manoukian, Diane Tell, Anne Vanderlove, etc. les délires de trois femmes, en prise avec leur histoire, nous révèlent, avec une ironie subtile, l'insoutenable légèreté de l'autre.

Tout public à partir de 12 ans.
MJC Théâtre de Colombes,
96/98, rue Saint Denis/01 56 83 81 81.

► **Samedi 21 mars à 20h30**
L'Albertmondialiste



Dans le cadre du 5^e Week-end de l'humour. Actif depuis les années 90, Albert Meslay est peut-être le seul maître du syllogisme et de la philosophie absurde dans l'humour actuel. Son écriture unique, ciselée et solide comme un menhir, alterne jeux de mots à la Devos et imparables raisonnements par l'absurde. Chez lui, le sens est toujours premier. En partant de définitions, d'oppositions, de paradoxes, il tire les mots pour nous faire entrevoir de nouvelles dimensions de la réalité.
MJC Théâtre de Colombes,
96/98, rue Saint Denis. Tél.: 01 56 83 81 81

► **Dimanche 29 mars à 8h30**
Parcours de santé

Départ de la gare de la Garenne-Colombes pour un parcours de santé en forêt de Fontainebleau avec l'association Santé au Smile. Circuit de 9 km, 3h30 de marche.
Prévoir pique-nique. Tout public.
Renseignements: 06 03 58 33 28 ou 01 42 42 51 96

► **Dimanche 29 mars**
à 15h30

L'ABCD'erre de la vocalchimie

Dans le cadre des Chorus 92. De et par André Minvielle.
Là, c'est le vocalchimiste à moustache qui déterritorialise son art et ses flèches, entre Lester Bowie et sa trompette de jazz, le burlesque de Peter Sellers, acteur anglais avec son sens de l'inadvertance, l'inspecteur Gadget sortant de toutes situations par le biais



d'outillages débridés. Quelques coups de théâtre à la musique. Ouverture de la billetterie téléphonique et sur internet.
Ouverture de la billetterie de La Défense prévue le 26 février.

Jeune public à partir de 7 ans.
MJC Théâtre de Colombes,
96/98, rue Saint Denis. 01 56 83 81 81.
chorus.hauts-de-seine.net

► **Samedi 4 avril 2015**
à 20h30

Gush



Dans le cadre des Chorus 92. Entre pieds électro et harmonies incantatoires pop, la volonté des Gush d'entraîner les gens dans leur transe trouve dans leur album toute sa justification. Comme Gush le clame à raison sur un des sommets de «Mira», le nom d'une comète: «We're Not Alone». Avec en première partie les groupes Armistice et Designers.
Ouverture de la billetterie téléphonique et sur internet.

Tout public à partir de 15 ans.
Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté.
chorus.hauts-de-seine.net

LA SEINE, AU TEMPS DES CANOTS ET DES GUINGUETTES

Les bords de Seine et le monde du canotage ont dessiné l'univers de Guy de Maupassant sur une décennie, entre 1870 et 1880 et lui ont inspiré plusieurs nouvelles. À l'occasion de l'exposition consacrée aux loisirs en Seine inaugurée fin mars au musée d'Art et d'Histoire, l'équipe revient sur cette source d'inspiration.

« **M**a grande, ma seule, mon absorbante passion, pendant dix ans, ce fut la Seine », écrit Guy de Maupassant. Il a même envisagé de consacrer un ouvrage au fleuve. « Que de fois j'ai eu envie d'écrire un petit livre, titré *La Seine*, pour raconter cette vie de force et d'insouciance, de gaieté et de pauvreté, de fête robuste et tapageuse que j'ai menée de vingt à trente ans ».

Commis au Ministère de la Marine et des Colonies depuis 1872, le jeune homme fuit la triste ambiance bureaucrate pour vivre sa passion dans l'ouest parisien. Dès les beaux jours, il loue une chambre à l'Auberge Poulin près du pont de Bezons. Chatou, Colombes, Argenteuil, Croissy, il y vit avec ses amis l'« ivresse d'air bleu dans les cabarets du bord de Seine ». La belle équipe disposera de trois bateaux : l'Étretat, la Feuille Rose et Frère Jan. « Nous n'avions souci de rien que de nous amuser et de ramer, car l'aviron pour nous [...] était un culte ».

La règle est à « la liberté amoureuse, la bonne chère et l'insouciance ». Ils vivent des « aventures amoureuses si banales et si délicieuses ». Maupassant déclare qu'« une femme est indispensable sur un canot. Indispensable parce que ça tient l'esprit et le cœur en éveil, parce que ça anime, ça amuse, ça distrait, ça pimente et ça fait décor avec une ombrelle rouge glissant sur les berges vertes ».

Entre 1881 et 1890, Maupassant publie plusieurs nouvelles et tableaux de mœurs ayant pour cadre ces bords de Seine. Il les appelle ses « contes de canotage », notamment *Mouche*, *Sur l'eau*. Dans *Une partie de Campagne* il décrit ces Parisiens qui envahissent auberges, guinguettes et autres herbages des rives du fleuve, louant péroisires ou canots. « Sous un petit hangar en bois étaient suspendues deux superbes yoles de canotiers, fines et travaillées comme des meubles de luxe ». Les canotiers « qui avaient la poitrine couverte seulement d'un mince maillot de coton blanc qui laissait passer leurs bras nus, robustes comme ceux des forgerons » attirent l'œil des femmes.



Bibliothèque nationale de France.

► Guy de Maupassant, Colette Dumas et Geneviève Bizet dans la barque « Madame », à Chatou vers 1886.

Maupassant fréquente aussi Colombes qui est le cadre de l'une de ses nouvelles parue en 1883, *Deux amis*, et qui décrit d'autres passionnés des berges de Seine, que sont les pêcheurs. « Chaque dimanche, avant la guerre, Morissot partait dès l'aube, une canne en bambou d'une main, une boîte de fer-blanc sur le dos. Il prenait le chemin de fer d'Argenteuil, descendait à Colombes, puis gagnait à

pied l'Île Marante. À peine arrivé en ce lieu de ses rêves, il se mettait à pêcher ; il pêchait jusqu'à la nuit. »

Exposition « Loisirs en Seine, dans l'ouest parisien » au Musée municipal d'Art et d'Histoire - 2, rue Gabriel Péri - 92700 Colombes du 28 mars au 25 juillet 2015. Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h, vendredi de 16h à 19h. 01 47 86 38 85 - musee@mairie-colombes.fr

PARTI SOCIALISTE

L'urgence est là !

Après les attentats du mois de janvier, après le formidable élan populaire qui s'en est suivi, le gouvernement et le Président de la République ont clairement indiqué deux pistes de travail prioritaires.

La première concerne bien évidemment le renforcement de la sécurité. Le Ministre Cazeneuve a pris dans ce sens un certain nombre de mesures et de décisions qui complètent les dispositifs existants, en particulier la Loi du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme. C'est pour l'essentiel l'État qui a la charge de mettre en œuvre ces mesures.

La deuxième piste de travail consiste, au-delà de la sécurité, à étendre les leçons à tirer des attentats à l'ensemble de la société, particulièrement dans les domaines de l'école, la jeunesse, les «quartiers»... Il s'agit là d'un travail sur un temps long, mais qui doit être pris en charge par l'ensemble des acteurs sociaux et institutionnels concernés, au premier rang desquels figurent les collectivités locales.

Or il semble que le maire de Colombes et sa majorité ne comprennent pas la nécessité de s'engager dans cette voie de la cohésion sociale. Depuis un an, les mesures prises sont consternantes, le service public communal est mis à mal :

- Arrêts de contrats massifs de personnels communaux qui plongent des familles entières dans le chômage et la difficulté du jour au lendemain,

- Restructurations à la va-vite qui désorganisent les services,
- Fermeture de deux Mairies de quartier sans aucune concertation,
- Privatisations de services communaux -en commençant par l'entretien des bâtiments administratifs- qui privent les Colombiennes et les Colombiens peu qualifiés d'emplois de proximité,
- Fermeture brutale des spécialités et du dentaire au Centre Municipal de Santé,
- Suppression du projet de maison médicale aux Fossés-Jean,
- Abandon de rénovations prévues dans le logement social,
- Annonces de baisses de subvention aux associations...

Cette politique de casse met en colère bon nombre d'habitants ; ces mesures ne vont pas dans le bon sens, elles fragilisent le lien social, le vivre-ensemble et entretiennent le sentiment d'exclusion.

Nous appelons à cesser cette casse.

Nous appelons solennellement madame Goueta et son équipe à mettre en place des États Généraux de la Politique de la Ville et des Quartiers afin de voir ensemble -forces politiques, syndicales, associatives, professionnelles, habitants- comment aller vers une ville qui combatte plus et mieux la ségrégation sociale et encourage la citoyenneté.

L'urgence est là !

Président de groupe : Philippe Sarre. Chantal Barthelemy-Ruiz, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow, Kamel Essaied, Alexis Bachelay.

PARTI COMMUNISTE

Budget 2015 à Colombes où allons-nous ?

Lors du débat d'orientation budgétaire du conseil municipal de février la majorité municipale conduite par Nicole Goueta, prend prétexte des baisses réelles des dotations aux collectivités locales du gouvernement socialiste de F. Hollande pour mettre en œuvre sa propre politique d'austérité et de démantèlement des services rendus à la population.

La mise en place de la charte UMP rédigée par Nicolas Sarkozy se traduit déjà dans notre ville par :

- La suppression des consultations spécialisées au Centre municipal de Santé (CMS).
- La suppression de postes dans le personnel communal.
- La remise en cause des primes NBI.
- La fermeture des deux mairies des quartiers Europe et Wiener.
- Projet de vente de logements sociaux appartenant au patrimoine de la Ville.
- La diminution des prestations sociales.
- Une politique sécuritaire renforcée avec le réarmement de la police municipale au détriment de services sociaux.

La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens sont importantes, et même cru-

ciales, c'est la mission régalienne de l'État. Les villes doivent accompagner mais ne pas se substituer à l'État.

Le budget imputé dans ce secteur est au détriment des compétences essentielles d'une ville que sont les questions de logement, de santé, d'éducation, de jeunesse, de culture pour tous et d'actions sociales.

En annonçant le report en avril du vote du budget de la ville de Colombes en avril 2015, Madame Goueta veut cacher ses projets de grande austérité que vont subir les Colombiens.

Nous refusons le démantèlement de ce qui caractérise notre ville et en fait une ville attractive par ses équipements en matière de logements, de sports et de culture. Une ville où la vie associative est un élément vital de lien social qu'il faut soutenir et encourager.

Forts de nos convictions, nous agissons avec vous pour nous opposer aux politiques d'austérité nationale ou locale.

Président de groupe : Yahia Bouchouicha, Brigitte Gonthier-Maurin, Pacary Patricia, Aissa Ben Braham.

CITOYENS AUTREMENT

Les 440 signes du citoyen qui doit rester citoyen ou le devenir !

Lorsque cette tribune sortira nous serons à quelques jours, semaines des élections départementales. Et vous vous poserez la question de ce que vous allez faire. **Voter ?**

À quoi ça sert ? Pour qui ? Tous les mêmes, Rien ne change...., seront sûrement des phrases que nous entendrons dans tous les quartiers. ...

Citoyens Autrement ne présente pas de candidats. Mais notre vote répondra à ces

questions.

OUI, pour poursuivre le défi de la démocratie, conserver le lien à cette démocratie, défendre nos libertés, protéger notre avenir...

NON, toutes les politiques ne sont pas les mêmes, regardez bien...

Véronique Monge

Suite sur <http://citoyensautrement.blogspot.fr>

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Tous les jours doivent être des 8 mars

La journée de la femme est l'occasion de réaffirmer que l'égalité entre les hommes et les femmes doit progresser. Les droits des femmes acquis de haute lutte sont mis à mal dans l'accès à l'emploi, les écarts de salaires, par l'inégalité professionnelle, les gardes d'enfants, la précarité, l'accès à la santé ou les violences subies

(harcèlement, coups, viols). Parce que nous devons être solidaires, et soutenir les avancées féministes pour toutes les femmes, partout dans le monde, tous les jours doivent être des 8 mars.

Patrick Chaimovitch

Pour lire la tribune complète : <http://www.patrick-chaimovitch.org>

UMP, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Jusqu'à où ira l'incohérence des socialistes ?

Si la principale préoccupation du gouvernement socialiste est désormais de dédramatiser le **recours à l'article 49.3** pour imposer la loi Macron, ce passage en force **illustre bien les faiblesses et les incohérences de l'exécutif**. On finissait presque par s'habituer aux psychodrames permanents à l'Assemblée Nationale entre les députés de la majorité lors de chaque vote important, on observe aujourd'hui un PS au bord de l'implosion, chacun se concentrant davantage sur la préparation du prochain congrès de juin que sur l'avenir de la France !

Le Premier Ministre ne tient plus sa majorité, le gouvernement se retrouve dans une situation de réelle impuissance ; voilà ce qui arrive lorsque l'on se fait élire sur des mensonges.

Faut-il également rappeler que François Hollande n'hésitait pas, il n'y a pas si longtemps, à qualifier le recours au 49.3 de véritable déni de démocratie ?

Hélas, **ce gouvernement socialiste n'est plus à une incohérence près, comme en témoigne l'évolution des discussions sur la Métropole du Grand Paris**.

Il n'est pas inutile de rappeler que la création de la métropole avait pour objectif initial la relance de la croissance économique et que le projet accouche aujourd'hui d'une super structure technocratique, couche supplémentaire du fameux mille-feuille français, dépossédant au passage les Maires de certaines de leurs compétences.

Le Premier Ministre s'était engagé en octobre dernier auprès des élus franciliens, dont une délégation avait été reçue par ses services, à faire des concessions en tenant compte des préoccupations des Maires quant à la maîtrise des plans d'urbanisme (PLU) et de la gestion des offices HLM. **C'était sans compter l'opposition d'une partie de son gouvernement !** Manuel Valls a montré une nouvelle fois la réalité de son impuissance derrière le volontarisme affiché comme méthode de communication. En effet, lors de l'examen du texte en commission des lois, Mme Lebranchu, sa ministre en charge de la réforme territoriale, s'est montrée intransigeante et hostile à toute concession.

Le risque le plus grave est sans doute celui de **la fin de la proximité de gestion du logement social**. Centraliser au sein d'une nouvelle structure technocratique cette mission complexe relève tout simplement d'un déni des réalités sociales, au moment même où M Valls fait de grandes déclarations sur « l'apartheid » des banlieues. **À qui veut-on faire croire que centraliser les 550 000 demandeurs de logement franciliens va apporter la moindre amélioration dans le traitement de leur dossier ?** Et que cela va permettre de traiter le problème de la concentration des publics en difficulté aux mêmes adresses ?

Seule une connaissance du parc social ainsi que des dossiers individuels permet d'avancer alors qu'il faut en même temps apporter des réponses aux demandeurs de logement, améliorer l'offre et renforcer la mixité. Sur ce terrain, la proximité est seule gage d'efficacité.

Mais les socialistes continuent à s'enfermer dans leurs incohérences, ce qui ne les empêche pas de proférer de belles déclarations d'intentions.

À Colombes, les élus du PS suivent cette voie avec empressement. Ils ne sont heureusement plus majoritaires mais **prompts à donner des leçons de morale alors que leurs actes sont en totale incohérence avec leurs paroles**.

Faut-il rappeler que le groupe des élus PS compte un député qui a voté toutes les lois du gouvernement ?

Comment peut-on à la fois défendre la cause des quartiers difficiles et voter la nouvelle carte de la politique de la Ville dessinée par le gouvernement ? Au Conseil Municipal de juillet 2014, les élus PS ont refusé de s'associer à la motion que nous propositions, défendant la prise en compte des intérêts de Colombes.

Comment peut-on à la fois voter les mesures du gouvernement qui étranglent les collectivités locales en coupant brutalement les dotations et contester tout effort de redressement municipal en faisant croire que localement tout va bien ?

Les élus PS, qui aujourd'hui ne savent que critiquer l'action municipale, ont soigneusement caché aux Colombiens qu'il leur faudrait augmenter les impôts de 24% en 2015 pour suivre le rythme des dépenses municipales qu'ils avaient décidées!

Les efforts de redressement ne se feront pas sur le dos des Colombiens et nous respectons notre engagement de ne pas augmenter les impôts parce que nos actes sont en cohérence avec nos paroles.

Présidente de groupe : Caroline Coblentz
Nicole Goueta, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmar, Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias, Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab, Karim El Bachtany, Anne Bourdu, Yves Pique, Nadia Frontigny, Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet, Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe Gwenola de la Seiglière, Véronique Vignon, Mohamed Regragui, Antoine Moukarzel, Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville, Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert, Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot, Anne Sloukgi, Ludovic Arnould, Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay, Michel Mome, Touria Hadj Kacem.

Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Jayden ADELLE LARRABURU, Margot AL KHARFAN, Andrea AUVRAY LOPES, Sacha AUVRAY LOPES, Béryl BEAURAIN DU BOUCHAUD DU MAZAUBRUN, Farah BENGARAA, Naïla BENLADGHEM, Timéo BESSE, Alexandre BIROUSTE, Prune BOUYER, Alexandre BRUNOT, Eden BURGHOFFER, Manon CAULET, Théau CEZAR, Hédi CHEBIL, Tourad CHERIF TOURAD, Wihem CHIBUBA, Saji CHIKH, Noah CHITOU, Nour CHOUHAIB, Antoni CHUSZNO, Malik CODIAMOUTOU BOUGUERMOUH, Sylia DAHMANE, Joséphine DE SAINTIGNON, Antoine DELAFALIZE, Noa DELLUPO, Kathleen DESCIEUX, Liam DHUMERELLE, Assa DIALLO, Chloé DUVAL, Amir EL ALI, Lara EL BAKKALI, Zakaria EL HOUDAIGUI, Amine EL OUARROUDI, Yasmine FADDAOUI, Zaynab FADIGA, Khalil FAHDI, Inès FARES, Sofia FEDOUL, Gabriella FERREIRA, Alice FLAGEUL, Matthieu FOCQUENOY, Bhen-Malick FOFANA, Nour FREIH-BENGABOU, Manelle GANA, Diase GBOBLE, Asser GHOU, Lily GOODE, Souheil GUIRACHE, Emma GUIRAL, Nijed HADHIRI, Imad HAJBI, Nihel HAMISSI, Yassir HANDA, Yasmine HAOUANEB, Israa HARROUI, Lina HOUALI, Léa HOULVIGUE, Mellina IMERZOUKENE, Aïssa ISKI, Inji ISMAIL, Rafael ISTANBULLU, Maxim IVANCEA, Apolline JALOUZET, Sabrina KADIL, Michael KANDA, Rania KANOUNI, Tantou KEBE, Yasser KECILI, Maïssane KHANOUBAS, Adam KHORCHID, Charles KIEKEN, Naël KOURKZI, Jordan KRIEF, Jade KUOH EBOSSÉ, Lina LATRÈCHE, Astrid LE RIDANT, Thibault LEFEBVRE DE PLINVAL-SALGUES, Théo LEGOÛT, Edouard MABILLON AYISSI, Lou-Ann MARRE, Jade MASSET, Jade MENASRIA, Loéline MOUESAN, Milo POINTEAU VAN DEN BOSCH, Achille ROBÉLIN, Rosie ROULLET, Ali-Rehda SEBAHI, Jade TOUZÉ, Eva-Maria UTA, Méloë VERNANT.

Ils se sont mariés

Aziz BENABBI et Bouchara EL GUERDA, Azdine BERIBECHE et Ange VELLAT, William BRAUN et Noussaïba DAHMANI, Meziane SAYAH et Rabia MEKKAOUI, Karim SMAHRI et Mariem ABOUNI, Jean SONO BASSAKEN et Emmanuelle INACK, Robert VAN DENDEREN et Fanny MOREL.

Ils nous ont quittés

Germaine BARRIÈRE ép. HERMANT, Léone BAYET ép. NONNON, Tahra BRADI ép. AIT EL BAHLOUL, Rosalie CILLUFFO ép. DI CARLO, Gisèle CLÉMENT ép. BLUM, Marie CORNU ép. CHAPAT, Gilberte DARROMAN ép. LEHOUX, Elisabeth DELAPORTE ép. ISMAËL, Roger FAULLE, Huguette FORGE, Lyliane GAUTIER ép. ROUXEL, Raoul GÉRARD, Madeleine GICQUEL ép. CARRET, Antoinette HÉLIAS ép. CORNEC, Khira KEHILI ép. LAÏDOUNI, Madeleine LEBAILLY ép. JOUHANNET, Jeannine MALENFANT ép. LE BERRE, Serge MANTEL, Gabriel MARTINIE, Francine MÉNARD ép. RIGAUD, Jacqueline MIGAUD ép. TRÉMEAU, Pascal POULAIN, Rosa SCHENA ép. SASSI, Lucienne SÉHEUT, Paul SEMMACHE, Daniel THIBAUT, Ghislaine THIRIAT ép. FALLEUR, Norbert TILLEUL, Marcelle TOUPANCE ép. DINAY, Simonne WATRIN ép. HALSDORFF, Daniel WEIGEL, Robert WILDEMEERSCH, André WILLIOT, Raymonde ZIMMERMANN ép. TZIPKINE.

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	<i>1^{re} adjointe.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.</i>
Rémi NOUAL	01 70 72 18 09	<i>Affaires générales, Affaires juridiques, Sécurité, Assemblée municipale, Relations internationales</i>
Leila LEGHMARA	01 70 72 18 09	<i>Finances, Certification des comptes.</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Affaires scolaires, Enfance, Centres de Loisirs, Centres de Vacances, Relations Établissement du 2^e degré.</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 57	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).</i>
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	<i>Culture et Patrimoine Historique.</i>
Marie-Lise VALLEE	01 70 72 18 09	<i>Développement durable, Propreté, Espaces Verts.</i>
Amélie DELATTRE	01 70 72 18 09	<i>Ressources Humaines.</i>
Nora DJELLAB	01 70 72 18 09	<i>Urbanisme, Grand Paris.</i>
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	<i>Affaires sociales, Cohésion sociale, Dépendances, Santé.</i>
Anne BOURDU	01 47 60 81 65	<i>Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92, Handicap.</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Maison du droit, Ecologie urbaine.</i>
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.</i>
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	<i>Démocratie locale, Citoyenneté.</i>
Rachid CHAKER	01 70 72 18 09	<i>Jeunesse et Sports.</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Vie associative.</i>
		<i>Circulation, Stationnement, Transports.</i>

Pour contacter les élus par mail, utilisez cette adresse en insérant le nom de la personne concernée : prenom.nom@mairie-colombes.fr

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
Directrice de la rédaction : Rose-Marie Mauviel
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Corinne Sénecat
Conception : Plus que les mots
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Christine Dessemme, Jérôme Besnard, Françoise Mel, Alex Bonnemaison, Valérie Dubois, Xavier De Torres
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert.
Tirage : 40 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

En cas de non distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

Vos mairies de proximité

Aragon
6, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Fossés-Jean/Stade
107, avenue de Stalingrad
Tél. : 01 41 19 48 70
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h

Gestion urbaine de proximité
Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ?

Contactez la Gup : 0800 88 13 81
Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté

Un numéro vert unique dédié aux questions de propreté est à votre disposition : 0 800 892 700

Vos conseillers généraux sur rendez-vous

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
01 47 60 80 00.

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous
à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon
01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous
01 47 29 31 24.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine,
r.karoutchi@senat.fr

Isabelle Debré, sénatrice des Hauts-de-Seine, i.debre@senat.fr

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine,
01 42 34 28 74 ou 06 86 08 83 32

Philippe Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine,
p.kaltenbach@senat.fr

Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine,
01 47 99 53 75, abachelay@assemblee-nationale.fr

Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine,
01 47 33 77 43, spietrasanta@assemblee-nationale.fr

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20
Police municipale 01 47 60 41 48

Santé publique

Espaces Santé Jeunes : 01 47 60 43 16. 6, rue du 11-novembre-1918. Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :
20-22, rue Arago, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48
267 bis, rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service Prévention santé : 01 47 60 80 26
549, rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôpital Louis-Mourier : 178 rue des Renouillers
01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde

Dimanche 8 mars
Pharmacie Cohen - 53, rue du Bournard
01 42 42 09 09

Dimanche 15 mars
Pharmacie Cosson - 16, rue Pierre-Brossolette
01 42 42 09 58

Dimanche 22 mars
Pharmacie Dalet - 14, rue Paul-Bert
01 47 81 38 47

Dimanche 29 mars
Pharmacie David - 71, rue Gabriel-Péri
01 47 81 16 90

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 9 avril à l'hôtel de ville.

Hôtel de Ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

VOUS SOUHAITEZ VENDRE

Pour un mandat exclusif confié à une des 7 agences :

- Un seul interlocuteur pour votre projet
- Commercialisation de votre bien par toutes les agences partenaires
- Plus de 25 collaborateurs à votre service dans la ville de Colombes



28, avenue de l'Agent Sarre
Colombes

01 47 82 21 21
immopro@wanadoo.fr
www.immopro92.com



4, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 86 68 68
colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, Place du Général Leclerc
Colombes

01 42 42 25 62
colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes

01 47 80 21 00
beaurepaire@century21.fr
www.century21beaurepaire.com



8, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 80 24 64
alescoimmo@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com



27, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 84 60 60
agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com



87, rue du Bournard
Colombes

01 55 66 09 09
colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

Le saviez-vous ?

7 AGENCES de votre ville

unissent leurs forces de vente !!



L'AMEPI est un outil de diffusion des biens en exclusivité entre professionnels utilisateurs